CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

FAAE • NUMÉRO 032 • 2e SESSION • 41e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 9 septembre 2014

Président

M. Dean Allison

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mardi 9 septembre 2014

● (1100)

[*Traduction*]

Le président (M. Dean Allison (Niagara-Ouest—Glanbrook, PCC)): J'ouvre la séance d'information sur le déploiement de membres des Forces armées canadiennes en Irak, conformément au paragraphe 108(2) du Règlement.

Je vous présente les témoins.

C'est avec joie que nous accueillons le sous-ministre délégué des Affaires étrangères, M. Peter Boehm. Soyez le bienvenu.

À ses côtés, son excellence l'ambassadeur Andrew Bennett, du Bureau de la liberté de religion. Soyez aussi le bienvenu.

Nous recevons aussi M. le ministre Baird, des Affaires étrangères.

Son collègue, M. Nicholson, ministre de la Défense.

Enfin, M. Thomas Lawson, chef d'état-major de la Défense.

Commençons par les déclarations préliminaires. Le premier à se lancer sera M. Nicholson. Puis ce sera M. Baird et, finalement, M. Bennett. Ensuite, pendant les deux heures qui suivront, les questions des membres se succéderont pour étoffer les témoignages.

Monsieur le ministre Nicholson, je vous cède la parole.

L'hon. Rob Nicholson (ministre de la Défense nationale): Merci beaucoup, monsieur le président.

[*Français*]

Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant votre comité aujourd'hui.

[*Traduction*]

Je tiens également à vous remercier tous d'avoir pris le temps d'être ici à Ottawa, malgré vos horaires chargés dans vos circonscriptions, afin de discuter de cette très importante question.

Comme vous le savez tous, malheureusement, le monde entier a été témoin d'actes indescriptibles de barbarie commis ces derniers mois dans le nord de l'Irak par une entité islamiste terroriste appelée l'État islamique en Irak et au Levant, que l'on connaît aussi sous le nom d'EIIL.

Nous avons eu vent d'horribles histoires de décapitation. Nous avons entendu parler de fosses communes et d'enfants enterrés vivants. Nous avons également entendu dire que les femmes yézidies se font enlever par les combattants de l'EIIL, qui les vendent ensuite comme esclaves. Ceux qui refusent de se convertir à l'islam se font tuer. N'ayons pas peur des mots: non seulement l'EIIL commet des meurtres barbares par le massacre systématique de minorités religieuses, mais il représente aussi une menace réelle et croissante pour la civilisation elle-même. C'est inacceptable aux yeux des Canadiens et de leur gouvernement.

Chaque pays qui croit en la démocratie, la liberté de culte, la liberté d'expression et la primauté du droit a le devoir de lutter contre ceux qui menacent les innocents.

[*Français*]

Voilà pourquoi le gouvernement a décidé d'intervenir. Je suis heureux d'être ici pour vous fournir des détails sur le rôle que joueront les Forces armées canadiennes.

[*Traduction*]

Après mon bref exposé, mon collègue, le ministre des Affaires étrangères, vous parlera de la situation actuelle en Irak et de son expérience sur le terrain.

Comme vous le savez, vendredi dernier, à l'occasion du Sommet de l'OTAN tenu au Pays de Galles, le premier ministre Stephen Harper a fait une déclaration sur la réponse du gouvernement du Canada à la situation en Irak. Il a annoncé le déploiement de plusieurs dizaines de membres des Forces armées canadiennes en Irak, déploiement qui commencera sous peu, après une dernière discussion avec le gouvernement irakien. Les membres des Forces armées canadiennes en question fourniront des conseils stratégiques et tactiques aux forces irakiennes dans le but d'accroître l'efficacité de leurs opérations contre le groupe extrémiste.

Comprenez-moi bien: elles iront fournir des conseils et de l'aide et non combattre.

Monsieur le président, ce déploiement vise à appuyer les forces de sécurité irakiennes, car la responsabilité de trouver une solution à long terme au maintien de la stabilité en Irak incombe, d'abord et avant tout, à l'Irak. Les militaires seront déployés pour une période initiale pouvant atteindre 30 jours. Cet engagement sera réévalué au terme de cette période. Je suis heureux de dire que, même si la contribution du Canada est importante, nous ne sommes pas les seuls à offrir de l'aide au gouvernement de l'Irak. En fait, les Forces armées canadiennes collaboreront étroitement avec leurs homologues américains dans le cadre de cette mission et elles se joindront aux alliés pour fournir des conseils essentiels aux forces en Irak à mesure qu'elles continueront de repousser l'avancée des terroristes.

Monsieur le président, j'aimerais également rappeler au comité que le gouvernement du Canada a déjà pris d'autres mesures pour venir en aide au peuple irakien. Le 15 août, le premier ministre a annoncé que le Canada commencerait à livrer du matériel militaire crucial aux forces de sécurité irakiennes pour les aider à combattre l'EIIL. Un aéronef de transport CC-130J Hercules et un avion de transport stratégique CC-177 Globemaster III ont été affectés au transport de matériel militaire donné par des alliés. À partir d'emplacements d'étape dans la Méditerranée, environ 75 membres du personnel des Forces armées canadiennes ont été déployés pour accomplir ce travail. Cela comprend des membres d'équipage aérien, des équipages au sol et du personnel de soutien logistique.

Je peux confirmer que l'Aviation royale canadienne a effectué 11 vols, ce qui a permis de livrer presque 500 000 livres de matériel militaire fourni par nos alliés. Ces approvisionnements permettent aux forces de sécurité irakiennes de freiner l'avancée de l'EIIL, tout en empêchant d'autres attaques contre des populations sans défense. Plus récemment, mon collègue, le ministre des Affaires étrangères, a annoncé que le Canada allait contribuer pour 15 millions de dollars de soutien militaire non létal aux forces de sécurité irakiennes qui combattent l'EIIL. Cette contribution servira aussi à freiner le mouvement de combattants étrangers en Irak et en Syrie.

Monsieur le président, le gouvernement du Canada prend ces mesures parce que l'EIIL a créé une grave crise humanitaire et sécuritaire en Irak. Comme je l'ai dit, ce groupe terroriste est responsable du massacre de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants innocents. Il est évident que l'expansion de l'EIIL menace l'intégrité territoriale de l'Irak et présente une véritable menace pour la sécurité régionale et mondiale. On craint vraiment que ce groupe militant radical puisse abriter des terroristes susceptibles de menacer le Canada et ses alliés. Les Canadiens lisent des articles sur ces atrocités et sont inquiets. C'est pourquoi, en collaboration avec ses alliés et avec le gouvernement de l'Irak, le Canada a pris des mesures délibérées pour prêter main-forte aux forces de sécurité irakiennes dans le cadre de leurs efforts pour contrer les activités et les visées expansionnistes de l'EIIL.

Monsieur le président, ce déploiement est un exemple concret de notre détermination à contenir l'avancée de l'EIIL, tout en aidant à atténuer la crise humanitaire qui perdure. Je le répète: il ne s'agit pas d'une mission de combat. Mais ce n'est pas pour autant une mission sans risque. Comme toujours, et le général Lawson pourra certainement en témoigner, les militaires canadiens sont prêts à répondre à l'appel. Je pense que je parle au nom de tous les députés ici présents et de tous les Canadiens en les remerciant d'être toujours prêts à défendre les valeurs et les intérêts canadiens dans un monde qui est de plus en plus dangereux.

[*Français*]

● (1105)

Encore une fois, mesdames et messieurs les députés, je vous remercie d'avoir pris le temps de vous rassembler ici pour discuter de cette question.

[*Traduction*]

J'espère que, compte tenu de la gravité de la situation, nous pourrons créer un front commun à l'appui de ces efforts pour sauver des vies et contrer cette menace pour la sécurité mondiale.

Le Chef d'état-major de la Défense, le général Tom Lawson, et moi-même serons heureux de répondre à toutes vos questions.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Je cède maintenant la parole à M. le ministre Baird, pour qu'il fasse sa déclaration préliminaire.

L'hon. John Baird (ministre des Affaires étrangères): Merci beaucoup, monsieur le président. Merci aussi, chers collègues.

Il y a quelques jours à peine, je suis revenu d'Irak, où m'avaient rejoint deux de nos collègues ici présents, MM. Paul Dewar et Marc Garneau. Nous y sommes allés pour montrer que le Canada était solidaire du peuple irakien dans l'épreuve incroyablement dure qu'il traverse, constater la situation de visu, exhorter les dirigeants irakiens à faire bloc pour former un gouvernement uni et pluraliste et, enfin, nous informer sur ce qu'il fallait faire d'autre.

Je dois vous avouer que ce voyage a parfois soulevé beaucoup d'émotions. Les récits de la fuite forcée de centaines de milliers, littéralement, de personnes et du péril auquel elles ont voulu échapper étaient absolument terrifiants.

Je pense pouvoir m'exprimer non seulement au nom du gouvernement et du Parlement, mais aussi du pays, quand j'affirme notre détermination à faire jouer son rôle au Canada pour dénouer une crise sécuritaire et, ce qui est tout aussi grave, humanitaire.

Prenons quelques moments pour réfléchir sur l'ascension de l'EIIL, la nature du problème qu'il a créé et certaines des mesures à prendre pour le résoudre. Ensuite, je serai bien sûr prêt à répondre à vos questions et réagir à vos idées, à vos propositions ou à vos observations.

En réaction au Printemps arabe, maintenant devenu un hiver presque rigoureux, Bashar al-Assad, qui est chiite alaouite, a entrepris une campagne sanglante contre son propre peuple. Ce fut le signal de l'action que les djihadistes sunnites de la région attendaient. En Irak, Al-Qaïda, le géniteur de l'EIIL, a pris de plus en plus d'expérience en parvenant à abolir la frontière entre l'Irak et la Syrie.

En même temps, les tribus et les chefs sunnites d'Irak étaient de plus en plus déçus par le gouvernement excessivement discriminatoire de Bagdad. L'EIIL et Abu Bakr al-Baghdadi, le calife autoproclamé du prétendu État islamique ont comblé ce vide.

C'est en état de choc, devant leur célérité et leur brutalité que nous avons assisté à la capture de Mossoul et d'autres grandes villes ainsi que d'installations stratégiques, notamment des barrages, des champs pétrolifères et des installations militaires. En même temps, ils ont exécuté des centaines de soldats irakiens. Ils ont impitoyablement ciblé tous ceux avec qui ils ne sont pas d'accord, et, de plus en plus, on entend dire qu'ils utilisent le viol comme crime de guerre, phénomène horrible, contre lequel le Canada fait campagne avec le Royaume-Uni et d'autres.

Nous sommes informés de certains de ces crimes qu'ils enregistrent pour terroriser encore plus ceux qu'ils cherchent à assujettir. Leur brutalité, ils la montrent, ils la filment, ils la propagent sur Twitter et ils tirent fierté de la réaction qu'elle provoque. L'ignoble décapitation de deux journalistes étrangers, notamment, a particulièrement bien éclairé la menace terrible qu'ils posent. Mais n'oublions pas les milliers d'autres victimes du même traitement. Tragiquement, les principales victimes de leur colère ont été les croyants en Dieu d'une autre manière.

Sur les questions de liberté religieuse, le Canada s'est toujours exprimé avec respect, et je suis heureux que l'ambassadeur du Canada en matière de liberté religieuse, M. Andrew Bennett, se soit joint à nous pour nous en parler.

En réalité, l'EIIL vise à supprimer la notion même de liberté religieuse à coup de bains de sang et de terreur. Nous continuons de recevoir des rapports inacceptables sur des chrétiens, des yézidis, des chiites turkmènes et d'autres, y compris des femmes et des enfants, que l'EIIL force sous peine de mort à se convertir à son interprétation barbare de l'islam.

La semaine dernière, j'ai conversé avec une famille chrétienne dans un camp de personnes déplacées. Des voisins l'avaient signalée à l'EIIL et, elle n'a disposé que de cinq minutes pour échapper à la mort. Cette histoire parmi tellement d'autres nous renseigne sur l'ampleur de cette tragédie humaine, qui est difficile à comprendre et qui lève franchement le coeur.

● (1110)

[*Français*]

Nous affrontons aujourd'hui l'un des groupes de terroristes les plus barbares que le monde ait connu jusqu'à présent. Il ne s'agit pas ici du problème de quelqu'un d'autre. Ces terroristes sont un groupe d'individus qui veut imposer ses méthodes barbares partout, du sud de l'Espagne jusqu'en Inde.

Sa vision du monde tente de remettre en question les valeurs de l'Occident et représente une menace envers la sécurité et la stabilité internationales. Nous avons tout intérêt à ne pas permettre à ce groupe d'individus de prendre pied et de lancer l'assaut d'ailleurs dans le monde. Cette lutte contre le terrorisme est l'une des plus importantes de notre génération.

[*Traduction*]

Nous sommes devant l'un des groupes terroristes les plus barbares que le monde ait jamais vu. Son existence nous interpelle, parce qu'il ne restera pas localisé entre l'Euphrate et le Tigre. Notre intérêt, visiblement, est de l'empêcher de créer une base d'attaques contre l'étranger. La guerre contre le terrorisme est la mission de notre génération. J'ignore quelle sera sa durée et comment, exactement, elle se déroulera, mais des mesures peuvent être prises maintenant, par les Irakiens et, ce qui est tout aussi important, par la communauté internationale, pour endiguer la menace.

Ces mesures comportent trois grands volets. Il faut une réaction ferme et coordonnée des autorités irakiennes. Nous devons aider ceux qui se trouvent aux avant-postes de ce combat. Nous devons continuer à aider les victimes.

Il faut d'abord un gouvernement fort et uni. Comme les doigts de la main qu'on replie contre la paume pour former un poing serré, la stabilité et la sécurité de l'Irak dépendent du front uni qu'offrira le gouvernement de ce pays contre les menaces terroristes. C'était un objectif principal de nos rencontres avec les dirigeants, à Bagdad, la semaine dernière. C'est pourquoi j'ai été très heureux de constater hier que le Parlement irakien avait approuvé un nouveau gouvernement et un nouveau cabinet sous la direction d'un nouveau premier ministre.

Unis, les dirigeants doivent aussi dépasser les clivages ethniques et religieux et travailler ensemble pour répondre aux besoins de tous les Irakiens, sans distinction de religion ou de race. Comme je l'ai clairement expliqué au gouvernement, la semaine dernière, le Canada s'est engagé à collaborer avec eux dans la recherche d'une solution à cette fin. Il est très important que ce gouvernement soit non seulement constitué d'un cabinet qui ne fait pas preuve de discrimination mais, aussi, qu'il se dote d'un programme qui tend la main aux Kurdes, aux sunnites et aux autres minorités.

Mon collègue Nicholson a parlé de nos réalisations sécuritaires jusqu'ici. Le problème humanitaire est tout simplement aussi affolant.

La violence a déplacé quelque 850 000 personnes au cours des deux derniers mois seulement. Elles s'ajoutent au 1,4 million de déplacés depuis le début l'année seulement. Pour y répondre, le Canada y va d'un effort de plus, qui contribuera directement à soulager les souffrances. Nous fournissons une aide concrète: nourriture, trousses d'hygiène, matériel de cuisson, couvertures, tentes, médicaments et autres fournitures importantes.

La plus grande partie de notre aide sur le plan sécuritaire et humanitaire vise le Kurdistan, que nous avons visité aussi la semaine dernière. L'ambassadeur Saccomani y a aussi passé du temps et j'aimerais souligner particulièrement son travail acharné. L'EIIL a mis les peshmergas à l'épreuve pendant que la direction du gouvernement régional kurde (le KRG) travaillait aussi à procurer un soulagement humanitaire. En outre, nos alliés internationaux ont déterminé que le Kurdistan est l'endroit où l'aide militaire canadienne est nécessaire. Le Canada est solidaire des peshmergas kurdes qui combattent bravement ces terroristes et ralentissent leur avance dans le nord.

En conclusion, je vous demande, alors que nous réfléchissons sur la nécessité d'agir ou sur les modalités de notre action, qu'arrivera-t-il si nous n'agissons pas. Qu'arrivera-t-il si le Canada ne fait pas tout son possible pour faire cesser cette barbarie? Pourrons-nous, dans 10 ans, nous regarder dans le miroir sans nous reprocher notre inaction? Dans cette situation, on ne trouve pas de réponse facile, de remède à action rapide, et il y aura forcément des perdants. Dans notre confort quotidien, ici, au Canada, nous pourrions facilement ignorer le problème. En cours de route, on pourra bien laisser tomber certaines mesures qui pourraient handicaper la mission, mais, la triste réalité est que l'inaction est hors de question.

● (1115)

[*Français*]

La réalité, c'est que l'inaction n'est pas une option. Nous devons faire preuve de force et d'unité pour combattre le terrorisme. Nous devons également faire preuve de solidarité envers le peuple irakien durant cette période inimaginable.

[*Traduction*]

C'est tout ce que je voulais dire. J'ai maintenant hâte d'entendre Son Excellence l'ambassadeur Bennett, qui nous dira quelques mots.

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Je cède maintenant la parole à Son Excellence l'ambassadeur Bennett pour qu'il nous livre sa déclaration préliminaire.

M. Andrew P.W. Bennett (ambassadeur, Bureau de la liberté de religion, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international): Merci, monsieur le président, messieurs les vice-présidents et distingués membres du comité.

[*Français*]

Je suis honoré d'avoir été invité à m'exprimer sur la situation désastreuse et réellement sérieuse que traversent l'Irak et son peuple.

Je remercie le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international d'avoir organisé cette rencontre.

[*Traduction*]

Depuis janvier et exponentiellement depuis juin, les Irakiens ont assisté à la vague de haine la plus récente et la plus mortelle du monde à l'encontre de communautés religieuses. Nous sommes maintenant tous familiers avec la souffrance et la violence que leur fait subir l'État islamique d'Iraq et du Levant, aussi appelé EIIL.

Nous avons vu des milliers de familles être obligées de quitter leur domicile pour s'abriter dans des camps de réfugiés parce qu'elles se trouvaient sur le chemin du prétendu califat islamique de l'EIIL. Nous avons entendu parler de la manière dont des milliers de femmes yézidies ont été enlevées et mariées contre leur gré à des militants de l'EIIL. Nous avons assisté à l'expulsion massive de près de 200 000 chrétiens d'Iraq d'endroits comme Mossoul et la région avoisinante, où leurs églises s'élèvent depuis près de 2 000 ans.

● (1120)

[*Français*]

Ces images nous montrent une réalité que nous ne pouvons ignorer.

Depuis la création du Bureau de la liberté de religion, en février 2013, j'ai suivi la croissance des hostilités sociales dirigées contre de nombreuses communautés religieuses différentes en Irak et dans la région avoisinante.

J'ai consulté fréquemment les différentes communautés religieuses irakiennes et syriennes, y compris les membres des Églises catholiques syriaque et chaldéenne, de l'Église apostolique arménienne, de l'Église apostolique assyrienne de l'Orient et de la communauté yazidie au Canada. Toutes éprouvent la même angoisse et les mêmes craintes à l'égard de l'État islamique en Irak et au Levant et de son idéologie, qui pousse ses adeptes à commettre des actes d'une barbarie inhumaine.

[*Traduction*]

Le ministre Baird et moi-même, ainsi que le premier ministre Harper, avons dénoncé avec véhémence les violences perpétrées par l'EIIL à l'encontre des yézidis, des chrétiens d'Iraq de toutes les traditions ecclésiastiques distinctives, des musulmans chiites et de membres d'autres confessions. Je devrais également ajouter que les musulmans sunnites qui ne sont pas d'accord avec l'EIIL sont régulièrement victimes d'actes de barbarie. Quand cela s'est produit, le Canada a régulièrement confirmé son rôle de leader afin de protéger et de défendre toutes les communautés religieuses menacées, sans égard à leur confession, à leur groupe ethnique ou à leur pays d'origine.

[*Français*]

En tant qu'ambassadeur de la liberté de religion, j'ai également fait une priorité de sensibiliser les Canadiens au sujet de ces atrocités qui ciblent des êtres humains sur la base de la foi qu'ils professent. En cherchant à sensibiliser nos concitoyens, j'ai à nouveau souligné que la démocratie ne pouvait pas trouver un terrain fertile là où la liberté de religion, y compris la liberté de pratiquer sa religion dans la paix et la sécurité, n'est pas respectée.

[*Traduction*]

Avec le soutien de mes collègues du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, je continuerai de prôner avec force, auprès de nos alliés dans cette cause, une défense accrue de la liberté de religion en Irak et dans la région, ainsi qu'un meilleur dialogue en matière de religion, lequel est essentiel à l'épanouissement du pluralisme en Irak et à la religion en général, afin d'assurer la sécurité et la dignité des communautés religieuses en Irak. Nous espérons, dans cet effort, recevoir le soutien du groupe de contact sur la liberté de religion récemment créé, une initiative que pilote mon bureau afin d'élaborer, avec des partenaires qui partagent notre point de vue sur la question de la liberté de religion, des approches et des activités communes afin de favoriser et de défendre la liberté de religion dans le monde. Au cours du mois dernier, j'ai énormément consulté les communautés religieuses d'Irak et de Syrie, notamment des membres des Églises chaldéennes, syriaques et assyriennes, de la communauté yézidie, de la communauté juive, y compris le Congrès juif mondial, des communautés musulmanes, ainsi que de nombreuses autres Églises et confessions chrétiennes afin de trouver la meilleure manière d'aider et d'appuyer ces communautés gravement menacées. J'ai entre autres tenu une discussion ciblée avec un certain nombre d'organisations d'aide humanitaire à vocation religieuse, comme l'Association catholique d'aide à l'Orient et Aid to the Church in Need.

Demain, dans le cadre des discussions que j'aurai à Toronto avec l'Imamat Ismaili et le Réseau Aga Khan de développement, je chercherai à connaître le point de vue de ces derniers sur la manière dont les musulmans pourraient intervenir plus directement, de quelque manière que ce soit, afin de défendre la liberté de religion des minorités religieuses au Moyen-Orient.

Le Bureau de la liberté de religion, grâce aux fonds affectés à la liberté de religion, évalue actuellement un certain nombre de projets en Irak visant à accroître le dialogue entre les confessions et à jeter les fondations d'un environnement où les minorités religieuses seraient en sécurité et respectées en Irak.

[*Français*]

Au cours des deux à trois prochains mois, en collaboration avec des organisations partenaires, le bureau continuera à établir des initiatives pour améliorer à moyen et à long terme les relations interreligieuses et le dialogue en Irak, et contribuer davantage au développement d'un pays où chaque individu a les possibilités et les ressources pour continuer à pratiquer sa foi, librement et sans peur.

● (1125)

[*Traduction*]

Les programmes relatifs à la liberté de religion constituent une composante essentielle de la stratégie globale à long terme du Canada visant à corriger la situation en Irak et à aider les victimes de l'EIIL. Ces programmes feront complément aux efforts d'aide que le Canada déploie en Irak, y compris l'aide humanitaire, et contribueront au développement d'un Irak stable qui adhère pleinement à la liberté de religion, car seul un gouvernement unifié, pluraliste et représentatif peut surmonter la crise actuelle.

Merci, monsieur le président. C'est avec grand plaisir que je répondrai aux questions du comité.

Le président: Merci, monsieur l'ambassadeur.

Nous allons commencer comme nous le faisons normalement. Nous avons l'habitude d'effectuer un premier tour de questions de sept minutes avec tous les partis. Nous commencerons par M. Harris, qui sera suivi de MM. Bezan et Garneau. Nous ferons ensuite des interventions de cinq minutes afin de poser le reste des questions.

Je laisse donc la parole à M. Harris.

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Merci, monsieur le président.

Merci, messieurs, de vos exposés de ce matin.

Tous les Canadiens sont évidemment extrêmement préoccupés par les terribles violations du droit international humanitaire, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre qui ont été commis. Nous nous préoccupons évidemment aussi des milliers et des milliers de personnes déplacées en Irak dont le ministre Baird a parlé, des personnes qui, dans bien des cas, n'ont plus que les vêtements qu'elles ont sur le dos. Mes collègues traiteront en partie de cette question, mais je veux parler de l'aspect militaire de l'affaire et de la réaction annoncée par le premier ministre. Nous avons vraiment besoin de faire un peu la lumière là-dessus, car nous avons entendu parler de quelques dizaines, comme on l'a indiqué aujourd'hui, mais aussi d'une centaine, ce qui est légèrement plus élevé. Vous avez parlé d'environ 75 membres des Forces canadiennes qui participeraient aux activités de transport aérien, mais dans l'annonce faite le 15 août, il était plutôt question d'une trentaine.

Nous aimerions obtenir quelques éclaircissements; j'ai donc quatre questions simples.

Tout d'abord, monsieur Nicholson, combien de membres des Forces canadiennes sont déployés en Irak? Font-ils partie de forces d'opérations spéciales? Où seront-ils déployés précisément? De quelles compétences linguistiques les Forces armées canadiennes disposent-elles pour agir dans le rôle que vous avez évoqué, qui consiste à prodiguer des conseils aux Kurdes d'Irak? Je crois comprendre que ce sont eux que nous allons aider.

Voilà les quatre questions que je vous pose en premier. Je vous saurais gré d'y répondre brièvement, car j'en ai d'autres à poser également.

L'hon. Rob Nicholson: Ici encore, plusieurs dizaines de membres des Forces armées seront déployés dans cette région, monsieur Harris. Je peux vous indiquer qu'ils feront partie de forces d'opérations spéciales. Ils seront affectés dans le Nord de l'Irak, et je crois comprendre qu'ils auront recours à des services d'interprétation en collaboration avec nos alliés.

M. Jack Harris: Le général Lawson pourrait peut-être répondre à la deuxième question.

Avons-nous une convention sur le statut des forces avec le gouvernement irakien? Je sais qu'il est question d'obtenir le consentement de ce dernier. Nous pensons que nous devrions également obtenir celui du Parlement canadien, mais il serait très important d'avoir une convention sur le statut des forces. Quand est-il probable que nous en concluions une?

De plus, général Lawson, pourriez-vous nous décrire la chaîne de commandement entre vous et les troupes qu'on envisage d'envoyer sur le terrain en Irak?

L'hon. Rob Nicholson: Puis-je répondre à cette question en premier, général? Le chef d'état-major de la Défense sera responsable des Forces canadiennes en Irak. Nous coopérerons et collaborerons avec nos alliés, mais c'est le chef d'état-major de la Défense qui aura le contrôle et la responsabilité suprême des Forces canadiennes.

Cela dit, plusieurs Canadiens se trouvent sur place actuellement et ont été accueillis par le gouvernement irakien. Ici encore, nous travaillerons en collaboration avec le nouveau gouvernement.

Voudriez-vous ajouter quelque chose, général?

M. Jack Harris: Je pense que ma question est un peu plus précise que cela au sujet de la convention sur le statut des forces. Je ne pense pas que le général Lawson serait sur place; la chaîne de commandement revêt donc un certain intérêt également.

L'hon. Rob Nicholson: Je le répète, les troupes relèvent de la responsabilité des Forces armées canadiennes, et donc, au bout du compte, du chef d'état-major de la Défense. Comme nous l'avons fait à un certain nombre d'occasions, nous travaillerons en collaboration avec nos alliés, mais les forces sur place seront sous la direction et le contrôle du Canada.

Général Thomas Lawson (chef d'état-major de la Défense, ministère de la Défense nationale): J'ajouterais simplement, monsieur le président, que les articles normalement couverts par une convention sur le statut des forces, comme vous l'avez indiqué, nous seront fournis par l'entremise d'une note diplomatique au sujet de laquelle nos partenaires des Affaires étrangères nous aident actuellement.

L'hon. John Baird: Si je pouvais brièvement...

M. Jack Harris: Avez-vous une idée quelconque du moment où il convient d'intervenir, monsieur le ministre Baird?

L'hon. John Baird: Je serai très bref.

Le premier ministre al-Maliki ne dirige pas un gouvernement inclusif, ce qui pose un problème dans la présente période de transition. Avec la formation du nouveau gouvernement, approuvé hier soir par le Parlement, une convention devrait se conclure rapidement.

M. Jack Harris: Quand le déploiement comme tel devrait-il s'effectuer?

● (1130)

L'hon. Rob Nicholson: Encore une fois, pour des raisons de sécurité nationale, nous n'indiquons rien de précis à cet égard, mais notre comparution précédente, les mémoires que nous vous avons remis et les annonces que nous avons faites indiquent que les Forces canadiennes seront déployées. Nous ne donnons pas de date et d'endroit précis pour des raisons de sécurité évidentes.

M. Jack Harris: Est-ce dans une semaine, un mois?

L'hon. Rob Nicholson: Ici encore, nous agissons le plus rapidement possible et, comme je vous l'ai indiqué, des responsables canadiens se trouvent déjà sur place.

M. Jack Harris: Vous n'avez toujours pas répondu à la question sur le nombre de membres des forces armées. C'est, bien sûr, assez évident. Nous proposons une mission de 30 jours. J'ignore ce qu'on s'attend à accomplir en 30 jours, mais vous pourriez peut-être nous le dire.

Quand le premier ministre a fait cette annonce au pays de Galles, il a indiqué que la contribution du Canada se fondait sur ce que les États-Unis jugeaient comme étant la meilleure contribution du Canada. On examinera ou réévaluera la situation dans 30 jours. Se fiera-t-on à ce que pensent les Américains dans 30 jours ou avons-nous des critères précis permettant de juger s'il convient que le Canada continue de tenir le rôle proposé ou un autre rôle, ou s'il faut effectuer ce qu'on appelle parfois, même si le terme ne me plaît pas nécessairement, un changement d'orientation de la mission, ce qui est une manière de décrire ce qui pourrait se passer par la suite?

L'hon. Rob Nicholson: Comme mon collègue l'a justement indiqué dans ses observations hier, je crois, nous devons déployer des troupes et aider les gens là où nous le pouvons. Il n'est pas question de changer l'orientation de la mission, sinon nous ne serions pas là pour aider les gens si cette possibilité était toujours suspendue au-dessus de nos têtes.

Cela dit, nous avons indiqué que nous analyserions continuellement la situation. Je pense qu'il est très raisonnable de dire qu'une fois sur place, en train de prodiguer de l'aide, il est tout à fait approprié de réévaluer la situation après 30 jours. J'espère que vous en conviendrez et que vous voudrez que nous analysions constamment la manière dont les choses se passent.

L'hon. John Baird: Si vous me permettez d'intervenir, je dirais que nous avons deux objectifs à court terme. L'un consiste évidemment à arrêter la progression de l'EIIL afin de juguler la catastrophe humanitaire qui prend de l'ampleur. L'autre consiste à fournir du soutien au gouvernement régional du Kurdistan ainsi qu'aux officiels et aux forces de l'Irak afin qu'ils puissent repousser l'avance de l'EIIL et s'aider eux-mêmes. Les choses vont très rapidement, car l'avancée a été fulgurante.

Si on regarde les choses du bon côté, le largage de vivres destinés aux minorités yézidies et religieuses dans les montagnes a été bien plus vite que quiconque aurait pu l'imaginer. Cela va très rapidement. Bien entendu, le premier ministre a déclaré qu'on examinerait la situation dans 30 jours, ce qui me semble intelligent.

Le président: Merci beaucoup, messieurs Baird et Harris.

Nous entendrons maintenant M. Bezan pour sept minutes.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier le ministre Baird, le ministre Nicholson, le général Lawson, l'ambassadeur Bennett et M. Boehm de comparaître devant nous aujourd'hui pour nous aider à faire la lumière sur ce qui se passe exactement au sujet de l'EIIL en Irak et, bien entendu, sur le rôle que les Forces armées canadiennes joueront. Je pense que nous avons tous été très perturbés, dégoûtés et révoltés par la violence dont nous avons été témoins. Je sais que nous voulons, encore et toujours, exprimer nos condoléances à toutes les familles victimes de l'EIIL et terrifiées par ce dernier.

Pour faire suite à certaines questions de M. Harris, je considère qu'il importe de dire, dans le cadre de la présente discussion sur le changement d'orientation de la mission, que nous parlons d'un déploiement de 30 jours. Comment, après ces 30 jours, évaluerons-nous la réussite et définirons-nous le mandat de la mission? Nous avons, monsieur le ministre, établi quelques objectifs, mais comment pouvons-nous concrètement évaluer si nous les avons atteints ou non?

L'hon. Rob Nicholson: Comme le ministre Baird vient de l'indiquer pour répondre à la question précédente, nous allons évaluer ce qu'il se passe réellement sur le terrain, et ce, en collaboration avec nos alliés. Nous voudrons voir si nous avons une incidence réelle. Il s'agit d'une situation fort tragique, et nous croyons que nous devons faire notre part pour éviter que pareille tragédie ne se reproduise.

Je considère qu'il est raisonnable d'analyser, après un temps relativement court, ce qu'il se passe sur place et ce que nous faisons. Cela me semble tout à fait approprié.

M. James Bezan: En ce qui concerne les forces que nous déployons sur le terrain, toutes dans des positions de direction, vous avez indiqué qu'elles devaient prodiguer de l'aide et des conseils, et non participer au combat. Pouvons-nous dire aux Canadiens dans quelle mesure les Forces armées canadiennes sont préparées à mener ce type de mission, de quelle expérience et de quelle expertise elles disposent, et ce qu'elles font exactement avec les forces de sécurité irakiennes?

● (1135)

L'hon. Rob Nicholson: Comme vous le savez, monsieur Bezan, personne ne sait mieux accomplir le travail et se montrer à la hauteur que les membres des Forces armées canadiennes. Comme je l'ai indiqué, ce sont nos forces d'opérations spéciales que nous déploierons dans le Nord de l'Irak. Elles seront bien équipées et entraînées pour faire face à la situation sur le terrain. Cependant, comme vous l'avez souligné et comme nous l'avons fait remarquer dans notre exposé, nous sommes là pour fournir des conseils et de l'aide technique. Nous sommes bien placés pour le faire et nous agirons en collaboration avec nos alliés.

M. James Bezan: Comment les buts et les objectifs que nous avons établis pour les Forces armées canadiennes coïncident-ils avec ceux des partenaires de la coalition avec lesquels nous collaborons? Je sais que nous sommes responsables de nos forces sur le terrain, mais quel est l'objectif global de la coalition? Quel effet général croit-on que cette intervention devrait avoir sur la situation actuelle et la sécurité de la région?

L'hon. John Baird: Le président Obama traitera évidemment de la question en ce qui concerne la coalition de pays partageant le même point de vue qui est en train de se former.

Les États-Unis fournissent évidemment une aide substantielle. Le Royaume-Uni offre de l'aide humanitaire et assure le transport d'armes et de munitions des partenaires européens aux Kurdes. Six Tornaros et quatre Chinooks ont été déployés dans le théâtre des opérations. La France fournit de l'aide humanitaire et est disposée à se joindre aux États-Unis dans le cadre de frappes aériennes. Elle envoie aussi des armes au gouvernement régional du Kurdistan. L'Allemagne apporte quant à elle de l'aide humanitaire, comme le Canada l'a annoncé. Elle fournira des armes pour aider le gouvernement régional du Kurdistan et elle s'est engagée à fournir d'autres formes d'aide militaire non létales. Elle a déployé un petit nombre d'officiers militaires afin de superviser le tout. Je pourrais continuer en parlant de l'Australie, des Pays-Bas, de l'Italie, du Danemark, de la République tchèque, de la Croatie, de l'Albanie, de l'Union européenne, de l'Arabie saoudite, du Koweït, de la Norvège, de la Suède et du Japon.

M. James Bezan: Je sais que les Canadiens se sont dits inquiets du facteur de risque. Le premier ministre a même fait remarquer qu'il n'existe pas de mission sans risque. Comment allons-nous atténuer le risque auquel s'exposent nos forces?

Si quelque chose se produit, comment pouvons-nous réagir en cas d'urgence médicale?

L'hon. Rob Nicholson: Vous avez fort justement fait remarquer, à l'instar du premier ministre, qu'il n'y a pas de mission sans risque. Nous ferons tout en notre pouvoir pour atténuer le risque tout en accomplissant la mission pour laquelle nous déployons nos forces. Je crois comprendre que nous agissons en entière collaboration avec nos alliés sur le plan de l'aide médicale et de tout ce qui concerne cette question. Cela dit, ces missions sont menées avec des précations et un soin considérables et une planification délibérée. Elles ne sont pas exemptes de risque, mais ce ne sont pas des missions de combat. Elles visent à prodiguer des conseils et de l'aide technique, et c'est dans cette optique que nous agirons.

M. James Bezan: Monsieur le président, j'aimerais revenir à la question du changement d'orientation de la mission. Si la situation continue de s'aggraver en Irak à cause de l'EIIL, prévoyons-nous une participation plus importante des forces armées?

L'hon. Rob Nicholson: Comme nous l'avons indiqué, et comme l'a dit le premier ministre, nous ne déployons pas de troupes de combat sur le terrain. C'est le rôle que nous avons choisi pour les Forces armées canadiennes et nous continuerons en ce sens, et je le répète, par souci de prudence, nous ferons une analyse de ce qui s'est passé après environ 30 jours.

M. James Bezan: Puisque le premier ministre en a fait l'annonce lors du Sommet de l'OTAN au pays de Galles, s'agit-il d'une mission de l'OTAN?

L'hon. Rob Nicholson: Il ne s'agit pas strictement d'une mission de l'OTAN. Comme vous l'avez sûrement constaté, une bonne partie des nombreux pays qui y participent sont membres de l'OTAN, mais ils ne le sont pas tous. Il s'agit d'une initiative du gouvernement canadien et d'un certain nombre d'alliés, mais ce n'est pas, à proprement parler, une mission de l'OTAN.

Le président: Merci.

Je vous remercie, monsieur Bezan et monsieur le ministre Nicholson.

C'est M. Garneau, du Parti libéral, qui interviendra le dernier pour ce premier tour. Vous disposez de sept minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Marc Garneau (Westmount—Ville-Marie, Lib.): Messieurs, je vous remercie de vos observations.

D'entrée de jeu, j'aimerais expliquer la position de mon parti sur l'Irak et l'EIIS. Nous croyons qu'il nous faut accroître l'aide humanitaire pour les millions d'Irakiens qui ont été déplacés par l'EIIS et qui ont fui vers des camps de réfugiés dans le nord de l'Irak. Nul doute que cette partie du pays est submergée de réfugiés. Cela dit, si nous ne voulons pas qu'il y ait des camps de réfugiés en permanence, il faut chasser l'EIIS et le battre. Il constitue une menace à la sécurité mondiale et le Canada ne peut pas simplement s'en laver les mains, car c'est aussi notre problème. C'est pourquoi mon parti appuie la proposition du gouvernement d'envoyer un groupe de conseillers pour une période déterminée dans le cadre d'une mission sans combat. Néanmoins, nous aimerions obtenir plus de renseignements à cet égard.

Vous avez dit que les soldats canadiens fourniront des conseils tactiques aux forces kurdes peshmergas. Pouvez-vous me confirmer tout d'abord qu'aucun soldat canadien ne sera dans les tranchées ou ne participera à des opérations offensives ou défensives sur le terrain?

● (1140)

L'hon. Rob Nicholson: J'ai déjà indiqué que les soldats ne participeront pas à des combats. Ils ne fourniront que des conseils et de l'aide technique. Je crois l'avoir expliqué très clairement, monsieur Garneau. Nous ne déployons pas de troupes de combat sur le terrain. Nous n'allons pas combattre. Notre rôle est on ne peut plus précis et clair.

M. Marc Garneau: Merci.

À peu près 30 jours après l'arrivée des forces armées, le gouvernement réévaluera le rôle du Canada et devra déterminer certaines choses: soit ce sera mission accomplie et nous quitterons les lieux, soit nous prolongerons notre participation, mais dans un autre rôle.

Je veux vous poser une question assez directe, et j'aimerais que vous me répondiez par oui ou non. Si le gouvernement prévoit changer le rôle des forces armées canadiennes dont il a été question aujourd'hui, va-t-il communiquer l'information au Parlement?

L'hon. Rob Nicholson: Encore une fois, vous n'êtes pas sans savoir que le gouvernement communique avec les députés de l'opposition pour les tenir au courant de notre participation et de toutes nos activités dans cette région. Je crois que nous continuerons à informer les gens, dont les députés de l'opposition.

L'hon. John Baird: Monsieur Garneau, je crois que nous jugeons très important de continuer à communiquer avec les parlementaires et tous les partis pour les informer de ce que nous faisons. Nous donnons des séances d'information et nous continuerons à le faire. Je vous informe de ce qu'est la mission à ce moment-ci. Évidemment, si elle devait être prolongée, nous continuerions de communiquer l'information. Je pense que la présence des porte-paroles en Irak et la tenue de la séance actuelle du comité avant la rentrée parlementaire montrent que nous faisons preuve de bonne foi. Les travaux parlementaires reprendront lundi, et nous aurons l'occasion de parler quotidiennement de ces questions. Ce sera possible de le faire lors des journées de l'opposition ou des débats exploratoires. Nous tenons à maintenir notre collaboration avec l'opposition de sorte qu'elle sache ce que nous faisons et ce que nous décidons de ne pas faire.

De toute évidence, il ne s'agit pas d'une mission de combat. Il ne fait aucun doute que nous continuerons d'en faire davantage sur le plan de l'aide humanitaire et de la sécurité, et nous voulons collaborer de façon constructive avec tous les députés, y compris ceux de l'opposition.

M. Marc Garneau: Merci, messieurs les ministres. Je suppose que cela veut dire oui.

[*Français*]

Vous avez dit que nos soldats se rapporteraient en tout temps au chef de la défense canadienne.

Pouvez-vous nous expliquer comment nos soldats vont travailler avec la chaîne de commandement des Irakiens, des Kurdes et de nos alliés de la coalition, en particulier les soldats des forces américaines?

[*Traduction*]

L'hon. Rob Nicholson: Général Lawson veut peut-être ajouter quelque chose à cet égard. Comme je l'ai déjà indiqué en répondant à une autre question, les Forces canadiennes resteront sous commandement canadien. Comme nous le faisons chaque fois que nous participons à ce type d'activités, nous collaborons étroitement avec nos alliés. Je le répète: nous sommes sur le terrain pour aider les gens qui combattent le groupe terroriste. Comme je l'ai dit, c'est ce que nous ferons de façon régulière.

Je ne sais pas si vous voulez ajouter quelque chose, Tom.

Gén Thomas Lawson: Monsieur le président, j'ajouterais seulement que les chefs de patrouille ont été très bien accueillis par les forces irakiennes et le gouvernement irakien, et nous collaborerons étroitement avec les Américains, dont l'expérience en Irak est non négligeable.

● (1145)

[*Français*]

M. Marc Garneau: C'est une situation très complexe. Pourquoi avez-vous choisi une période de 30 jours? L'installation et l'intégration prennent du temps. Il me semble qu'une période initiale de 30 jours, c'est très court pour une opération aussi multinationale et complexe.

[*Traduction*]

L'hon. Rob Nicholson: Comme vous le savez, monsieur Garneau, les choses changent très rapidement dans cette région. Vous n'êtes pas sans savoir que la situation de la crise actuelle change rapidement. Je crois qu'il est tout à fait normal que nous analysions régulièrement ce que nous faisons et où nous en sommes sur le terrain. Je suis donc reconnaissant au premier ministre d'indiquer qu'après 30 jours, nous examinerons ce que nous faisons, car nous savons à quel point les choses changent rapidement dans cette région, et il s'agit d'une mission importante pour nos Forces armées canadiennes et nos forces d'opérations spéciales. C'est pourquoi nous suivrons la situation de très près et nous l'évaluerons après 30 jours.

L'hon. John Baird: Nous serons certainement ravis de l'aide que vous pourriez fournir pour cette évaluation, que ce soit sur le plan de la sécurité, de la défense ou du développement.

M. Marc Garneau: Merci.

En terminant, j'aimerais savoir ce qui fait que nos troupes sont bien préparées à mener ce type d'activités. Je ne suis pas un officier de l'armée, mais j'ai le sentiment que l'expérience que nous avons eue en Afghanistan nous permet de fournir ce type d'expertise. Voit-on les choses de cette façon?

L'hon. Rob Nicholson: Comme je l'ai dit tout à l'heure, chaque fois qu'on sollicite notre participation, nous agissons et faisons le travail sans égard au moment, au lieu ou à la manière, mais vous soulevez un très bon point. Le conflit en Afghanistan nous a permis d'acquérir des connaissances sur le plan technique et sur des enjeux liés à cette région. Nous croyons que cette expérience nous sera très utile en Irak.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Garneau.

Nous allons maintenant commencer notre deuxième tour. Les interventions dureront cinq minutes. Pour commencer, je cède la parole à Mme Brown, du Parti conservateur.

Mme Lois Brown (Newmarket—Aurora, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie tous de votre présence aujourd'hui. Nous menons des discussions très sérieuses que les Canadiens doivent entendre.

Monsieur le ministre Baird, j'aimerais vous poser des questions sur la situation humanitaire que vous avez observée en Irak la semaine dernière.

Vous avez tous parlé de l'énorme crise humanitaire qui se dessine et des victimes que vous avez vues. Le Canada fournit de l'aide depuis un certain temps. En fait, depuis le début de 2014, nous avons consacré plus de 28 millions de dollars à l'aide au développement et à l'aide humanitaire en Irak. Depuis 2009, nous avons permis la réinstallation de plus de 18 000 réfugiés provenant de l'Irak. Nous nous sommes engagés à faire de même pour 5 000 réfugiés provenant de la Turquie, dont la plupart sont des Irakiens. Nous participons activement depuis longtemps.

Monsieur le ministre, pourriez-vous nous dire à quel point la participation du Canada est importante? Lorsque vous étiez sur le terrain, qu'avez-vous observé sur le plan de l'aide humanitaire que nous fournissons?

L'hon. John Baird: Je suis certain que M. Garneau et M. Dewar s'exprimeront également à ce sujet.

Évidemment, notre priorité est d'empêcher la crise de s'aggraver. Cela signifie qu'il faut arrêter la progression de l'EIIS. Nous avons déjà fourni beaucoup d'aide à cet égard.

L'aide aux réfugiés est importante. Le ministre Kenny, et le ministre Alexander également maintenant, ont fait beaucoup en ce sens. Nous avons déployé beaucoup d'efforts, et nous en déploierons beaucoup plus.

Nous avons annoncé une contribution de 15 millions de dollars destinés à de l'aide en matière de sécurité et une contribution supplémentaire de 7 millions de dollars en matière d'aide humanitaire. Je regarde M. Dewar et M. Garneau. Nous contribuerons de façon très positive, mais ce ne sera pas suffisant. Cela ne fait aucun doute.

À mon avis, nous devons faire deux choses. Tout d'abord, nous devons nous assurer que nous aidons les organismes présents sur le terrain. À mon avis, concernant certains aspects des Nations Unies et de l'objectif initial qui n'est pas atteint... J'applaudis le travail du groupe humanitaire de Valerie Amos et également de celui de Ertharin Cousin et du Programme alimentaire mondial. Nous avons pu voir le bon travail qu'accomplit l'ONU sur le terrain. Elle a besoin d'aide supplémentaire. C'est évidemment le message que je transmettrai au gouvernement.

Un grand nombre de familles ne veulent pas quitter l'Irak. Elles sont terrifiées à l'idée de retourner à Mossoul; si quelqu'un a révélé à une organisation terroriste internationale que son voisin est chrétien, il est difficile de comprendre comment il pourrait vouloir retourner chez lui. Certains veulent venir au Canada ou quitter l'Irak; d'autres voudraient vraiment être réinstallés sur le territoire du gouvernement régional du Kurdistan. C'est également ce que nous avons appris. De plus, nous déterminerons quelles autres mesures nous pouvons prendre.

En dépit de notre générosité, de nos efforts pour essayer d'aider les minorités religieuses qui fuient la persécution et la mort, on a critiqué le Canada au sujet du soutien à la déchristianisation du Moyen-Orient, et particulièrement de l'Irak. Évidemment, nous sommes en faveur d'un Irak pluraliste. Le pluralisme est l'un des plus grands éléments que nous avons établis au pays. Si ce n'est pas possible de le faire partout en Irak à court terme, il est bien possible de le faire dans le territoire du GRK. C'est une question que nous examinerons. Évidemment, un certain nombre de secteurs nous préoccupent. Je sais que MM. Dewar et Garneau ont appris des choses à cet égard et qu'ils veulent nous en faire part, et nous sommes bien sûr disposés à les entendre.

● (1150)

Mme Lois Brown: Vous avez parlé brièvement de ce que fournit le Canada par l'intermédiaire d'organismes comme la Croix-Rouge, Aide à l'enfance et Mercy Corps: matériel médical, tentes, couvertures, etc. Ces organismes sont-ils tous profondément enracinés en Irak?

Avez-vous pu vous entretenir avec certains de ces partenaires lorsque vous étiez là-bas?

L'hon. John Baird: Oui. Nous avons parlé à un certain nombre d'entre eux et à d'autres. De plus, nous avons pu passer un peu de temps avec un Canadien qui était responsable de l'une des opérations de l'ONU. Ils font beaucoup de bonnes choses, mais ce n'est pas suffisant. Je pense que le développement doit faire partie de l'équation. Il ne s'agit pas de faire un choix entre la sécurité, la défense et le développement. Nous pouvons contribuer aux trois volets. Il nous faudra en faire plus à partir de maintenant, notamment parce que l'hiver s'en vient.

Le président: Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour de M. Dewar, du NPD. Vous disposez de cinq minutes.

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Merci à nos invités.

Je veux débuter avec le ministre Baird. J'ai vu ce que vous avez vu et j'ai entendu ce que vous avez entendu. Selon moi, il est très clair que notre gouvernement doit en priorité aider ceux qui souffrent et ceux qui doivent fuir, comme vous l'avez mentionné. Nous avons pu discuter avec ces familles et nous avons été des témoins directs de ce qui se passe là-bas.

J'aimerais donc formuler officiellement quelques requêtes que j'invite le gouvernement à considérer.

Comme vous l'avez vous-même indiqué, il va de soi qu'il faut apporter un soutien immédiat pour l'établissement de camps de réfugiés. Les réfugiés que nous n'avons pas vus se trouvaient à Duhok où ils n'ont nulle part où s'abriter. Comme nous l'avons souligné, il faisait aux alentours de 8 degrés. L'hiver approche et il faut assurément faire quelque chose. Il y a deux jours à peine, les Nations Unies lançaient un appel à l'aide pour obtenir 315 millions de dollars. Il y a donc assurément un besoin à combler. On doit débuter dès maintenant la construction de ces camps de réfugiés, car les choses ont déjà trop tardé.

Par ailleurs, je me permets de souligner que ce n'est pas la première fois que l'on s'en prend à ces minorités que nous devons protéger. C'est la troisième vague des attaques à leur endroit. Je me suis rendu là-bas en 2007. En 2006, on avait ciblé les chrétiens, les yézidis et un groupe que peu de gens connaissent, les mandéens, qui sont les disciples de Jean le Baptiste. Il y a eu une autre vague juste après mon séjour de 2009. Il y a 20 ans, on recensait là-bas 1,3 million de chrétiens. Il n'était plus que 700 000 en 2009. Je n'ai aucune idée des chiffres actuels. Il faut protéger les minorités. On nous a dit que bon nombre de ces gens ne veulent pas quitter le pays. Pour les yézidis, c'est chose impossible, car leur foi est associée à cette région du globe. Pour leur part, les chrétiens veulent demeurer au pays, mais ne peuvent pas retourner à Mossoul pour les raisons que vous avez indiquées. Il faut protéger les minorités, que ce soit en leur procurant un toit ou en établissant pour eux de nouvelles communautés.

Nous devons également venir en aide aux victimes de violence sexuelle. Je présume que c'est ce que nous allons faire sur les deux tableaux, soit en poursuivant en justice les agresseurs et en appuyant les victimes. Nous devons aussi faire enquête et porter des accusations relativement aux présumés crimes de guerre. Je tiens à le dire publiquement.

Monsieur Baird, l'une de mes questions concerne la défense. Lorsque nous étions sur le terrain — et j'en profite pour remercier sincèrement le gouvernement de son invitation, car il était important que nous soyons là — il n'a jamais été question que l'on nous demande de déployer des troupes. J'aimerais que vous nous le confirmiez officiellement. Étiez-vous au fait d'une demande semblable lorsque nous étions là-bas, et non après qu'une annonce ait été faite? Si je le mentionne, c'est parce que le président de l'Irak et le président Barzani du gouvernement régional kurde n'ont jamais demandé que nous déployions des soldats sur le terrain lorsque nous les avons rencontrés. Aux fins du compte rendu, pouvez-vous nous dire si vous étiez au fait d'une telle demande? Convenez-vous avec moi que lors de ces rencontres, on ne nous a jamais demandé d'envoyer des troupes?

● (1155)

L'hon. John Baird: Je vais répondre d'abord à la seconde partie de votre question.

Il va de soi que les gens que nous avons rencontrés souhaitent remporter cette bataille eux-mêmes, mais ils ont besoin de soutien. Ils nous ont dit qu'il leur fallait des armes, des munitions et des choses semblables. Ils ne demandent pas que quelqu'un se présente là pour livrer bataille à leur place. Je dois donc vous répondre par l'affirmative. Nous leur avons offert 50 millions de dollars destinés à une aide militaire non létale en matière de sécurité.

Cette idée a été soulevée lors de nos conversations avec le gouvernement américain, avec le président Obama. D'autres décisions ont effectivement été prises pour aller de l'avant lorsque le premier ministre a rencontré ses homologues en marge des réunions de l'OTAN. Je sais que c'était à l'ordre du jour et que ces questions ont été prises en considération.

M. Paul Dewar: Les médias ont rapporté que le président et le premier ministre en ont discuté, et c'est ainsi que les choses se sont réglées.

L'hon. John Baird: Oui.

Si vous le permettez, j'aimerais revenir au premier point que vous avez soulevé. Vous avez mentionné quatre secteurs, et ma réponse est oui dans chaque cas.

Il est bien évident que l'appel à l'aide des Nations Unies est important. Il y a assurément un besoin à combler. Je pense qu'il leur faut 13 camps supplémentaires de la taille du deuxième que nous avons visité. L'appel a été lancé et nous l'avons bien sûr reçu. Nous pouvons compter sur un ministre qui se consacre à temps plein à la coopération internationale, et je vais discuter avec lui ainsi qu'avec mes collègues au sein de mon ministère pour voir ce que nous pouvons faire de plus. Je pense qu'il faut certes faire bien comprendre aux gens que cette mission humanitaire ne durera pas seulement 30 jours; il faut bien sûr penser à plus long terme.

Nous avons acquis une expertise en protection des minorités et en rétablissement des populations, et nous allons chercher à déterminer quelle forme d'aide nous pouvons apporter à cet égard. Je souscris entièrement à vos observations concernant les victimes de violence sexuelle. Depuis bien des années déjà, le Canada s'emploie à améliorer les choses à ce chapitre. Votre intervention concernant la Libye avait toute son importance. Nous avons pris des engagements financiers en réponse à l'appel à l'aide lancé par le G8 sous le leadership du Royaume-Uni, et j'ai pris la tête d'une délégation qui a participé au début de l'été à une conférence internationale à ce sujet. Non seulement est-il important de lutter contre le viol comme arme de guerre, mais il faut se rappeler les observations de M. Garneau concernant les femmes yézidis et chrétiennes que l'on oblige à se convertir et à se marier, ce qui équivaut à un viol à part entière tout en étant certes assimilable à de la violence à caractère sexuel. Je vais demander à mes collaborateurs de voir ce qui peut être fait relativement aux crimes de guerre et à la CPI. Vous avez soulevé quatre excellents points.

Le président: Merci.

Merci, monsieur Dewar et monsieur le ministre.

Nous allons maintenant conclure le second tour avec M. Goldring, vous avez cinq minutes.

M. Peter Goldring (Edmonton-Est, PCC): Merci, monsieur le président.

Messieurs, je vous remercie de comparaître devant nous aujourd'hui pour nous aider à y voir plus clair. Je pense qu'il vaut la peine de mentionner que la contribution du Canada dans ce dossier mérite beaucoup de respect et d'admiration. Cela n'est d'ailleurs pas chose nouvelle. Depuis la Confédération, le Canada a déployé de par le monde quelque deux millions d'hommes et de femmes en uniforme dont pas moins de 115 000 n'ont jamais pu rentrer au pays. Au fil de toutes ces années, la contribution du Canada a été extraordinaire, ce qui nous a valu le plus grand des respects.

Monsieur l'ambassadeur, j'aimerais vous poser la question suivante. Chaque fois que nous semblons au bout de nos peines après avoir lutté pendant une décennie pour contrer une menace terroriste, il en surgit une nouvelle encore plus effrayante que la précédente. Et tout cela se ferait au nom de l'Islam. Dans le cadre de votre travail auprès des différents groupes religieux et autres organisations, êtes-vous entré en communication avec une instance centralisée représentant les communautés islamiques? Existe-t-il une telle instance? Est-ce que ces gens-là condamnent généralement l'organisation dont nous traitons ici? Quels pays de la région semblent la sanctionner, et sur lesquels pouvons-nous espérer exercer une certaine influence en vue d'en arriver à contrer ces gestes outrageusement barbares commis au nom de la religion?

● (1200)

M. Andrew P.W. Bennett: Je pense que vous soulevez là une question très importante, monsieur Goldring.

J'estime qu'il nous faut bien préciser que l'islam n'endosse pas le terrorisme. Nous assistons avec l'EIIL à une vulgaire mascarade, un détournement s'inspirant d'une certaine compréhension de l'islam qui n'a rien à voir avec cette religion. Je pense que c'est une constatation très claire que la majorité des pays de la région ont exprimée.

Il ne fait aucun doute que les Saoudiens ont dénoncé l'EIIL. Il y a quelques semaines à Riyad, le Grand Mufti a condamné les activités de l'EIIL. Il a indiqué que ce n'était pas un groupe islamique. Les Jordaniens ont énormément soutenu nos efforts en luttant très activement pour la liberté de religion. Ils ont condamné sans réserve l'EIIL.

Je crois que l'on est bien conscient que l'EIIL ne s'arrêtera pas à ses cibles actuelles, soit principalement les groupes religieux minoritaires comme les chrétiens, les yézidis, les mandéens et les musulmans chiites. Il va plus loin encore et s'en prend aux sunnites qui ne sont pas d'accord avec lui. D'après moi, les pays de la région voient bien que si cette vague de violence n'est pas endiguée, ce ne seront pas les frontières de la Syrie et de l'Irak qui vont l'arrêter; l'EIIL va aller partout pour faire la vie dure aux sunnites qui rejettent sa compréhension fausse et dénaturée de l'islam.

Quant à l'existence d'une instance centralisée, j'estime important de mentionner qu'il n'y a pas de leadership semblable, exception faite de quelques souches de l'islam, comme les chiites ismaéliens. Chez les sunnites, la direction est assurée de façon plutôt diffuse par les imams, les premiers imams et les grands muftis dans différents États. Je n'ai donc pas eu de contact avec une autorité centrale quelconque, car ce concept n'existe pas vraiment tel qu'on le connaît dans la chrétienté avec ses évêques, ses patriarches et autres papes. J'ai toutefois communiqué avec différentes communautés islamiques représentées au Canada.

J'ai eu une merveilleuse rencontre vendredi dernier avec l'imam Hamid Slimi, un chef musulman sunnite à Toronto. J'ai rencontré des chefs musulmans chiites à Toronto et à Montréal, et tous condamnent les actions de l'EIIL, non seulement en raison de son approche et de sa déformation de la foi islamique, mais aussi la persécution qu'il exerce à l'endroit des chrétiens. Ils l'accusent aussi explicitement de persécuter les yézidis. À la lumière de mes communications avec les représentants de la communauté islamique au Canada, j'ai la ferme conviction que tous sont bien conscients de la grave menace que pose l'EIIL.

M. Peter Goldring: Quelle est leur principale...

L'hon. John Baird: Peut-être pourrais-je ajouter quelque chose. J'ai eu une conversation avec un membre de la famille royale saoudienne. Plutôt que de parler de combattants islamiques, il a comparé l'EIIL davantage à un culte qu'à un groupe religieux.

Sans se limiter à l'islam, je me suis réjoui grandement de l'intervention de la Ligue arabe qui a pris unanimement position avec beaucoup de fermeté il y a quelques jours. Notons aussi une aide humanitaire considérable des Saoudiens et un soutien important de la Jordanie et des Émirats arabes unis.

M. Peter Goldring: Quelle est leur principale source d'influence...

Le président: Monsieur Goldring, désolé de vous interrompre, mais c'est tout le temps que vous aviez.

Nous allons poursuivre en débutant le prochain tour où chacun aura également droit à cinq minutes. Madame Gallant.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Pourquoi le Canada est-il l'un des premiers pays à s'engager dans cette initiative?

L'hon. Rob Nicholson: Cela nous ramène un peu à ce que disait tout à l'heure votre collègue, M. Goldring. Lorsqu'il y a des gens qui sont opprimés, agressés, qui voient leur liberté menacée ou qui sont assassinés, le Canada n'a pas son pareil pour répondre présent et leur venir en aide. Si vous remontez le cours de notre histoire, vous constaterez que nous n'avons jamais tenté de conquérir d'autres territoires au détriment des gens qui y vivent, ni d'opprimer qui que ce soit. Nous sommes toujours intervenus pour aider ceux dont la liberté était mise en péril. Notre rôle actuel va tout à fait dans le même sens.

Comme vous le savez, nous avons été longuement présents en Afghanistan. Cela s'inscrivait parfaitement dans notre tradition d'aide aux populations menacées. Nous tirons notamment une fierté du fait que les Canadiens parviennent à faire changer les choses en participant à ces missions. Partout où nous sommes passés, on nous est reconnaissant pour notre travail. Lors de mon séjour au Moyen-Orient l'été dernier, bien des gens me l'ont dit directement dans différents pays. De toute évidence, on apprécie beaucoup le rôle joué par le Canada. Je peux dire aux Canadiens que lorsque nous nous rendons en Europe, aux Pays-Bas et ailleurs, des gens ne manquent pas d'exprimer leur reconnaissance à notre endroit. Si cela est vrai en Europe, ça l'est assurément aussi en Afghanistan. Et il en va de même de ce plus récent épisode de l'histoire canadienne où nous volons au secours de gens qui vivent une situation vraiment désespérée. C'est tout à fait conforme au rôle qui a toujours été le nôtre.

● (1205)

Mme Cheryl Gallant: Quelles sont les règles d'engagement pour les forces qui participent à cette mission?

L'hon. Rob Nicholson: Comme je l'indiquais dans mes observations préliminaires, nous sommes là-bas pour fournir des conseils et de l'aide technique. Nous n'avons pas de troupes sur le terrain. Ce n'est pas une mission de combat. Nous sommes là pour conseiller les Irakiens, en travaillant en collaboration avec nos alliés — les Américains et les Britanniques, notamment — comme nous le faisons toujours lorsqu'on fait appel à nos services. En coopération avec d'autres, nous sommes là pour aider en offrant uniquement une aide et une assistance technique.

Mme Cheryl Gallant: Pourriez-vous décrire le rapport de commandement entre nos forces et celles des États-Unis, ainsi que la manière dont les opérations seront approuvées et dirigées?

L'hon. Rob Nicholson: Sans trop de surprise, les relations opérationnelles entre les États-Unis et le Canada sont excellentes. Comme c'est toujours de cas, qu'il s'agisse d'une mission comme celle-ci ou d'un arrangement plus formel comme NORAD, nous travaillons en coopération avec nos alliés américains, comme nous le faisons d'ailleurs avec nos autres alliés. Comme je l'ai indiqué très clairement à certains de nos collègues ici présents, les Forces canadiennes travailleront sous le commandement du Chef d'état-major de la Défense et de ses représentants désignés.

Comme vous le savez très bien, madame Gallant, les contributions de l'OTAN et du Canada et notre coopération avec d'autres pays témoignent de notre vaste expérience en la matière, et nous allons poursuivre dans la même veine en veillant à ce que nos interventions permettent d'améliorer les choses et ne se limitent pas à des actions ponctuelles où nous ferions cavalier seul. Nous voulons nous assurer d'optimiser l'efficacité de nos opérations en travaillant de concert avec les autres.

Mme Cheryl Gallant: Est-il prévu que nos forces doivent s'occuper d'une manière ou d'une autre de la gestion des détenus?

L'hon. Rob Nicholson: Cela ne fait pas non plus partie de la mission qui leur a été confiée. C'est le régime irakien qui continuera de s'occuper des éventuels détenus.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Saganash, vous avez cinq minutes.

[*Français*]

M. Romeo Saganash (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, NPD): Merci, monsieur le président.

À mon tour, je remercie ces messieurs de leur présentation.

Nous discutons aujourd'hui d'un sujet complexe. On entrera pendant 30 jours dans une situation critique et complexe. Je veux me concentrer sur un aspect en particulier.

Je suppose qu'un plan quelconque a été élaboré pour tenir compte de l'aspect humanitaire.

Monsieur Baird, avec votre visite de la semaine dernière, on apprenait qu'il y avait un déplacement massif de population, que votre collègue qualifie de « sans défense ». Des centaines de milliers d'Irakiens sont déplacés à l'intérieur du pays, ce qui requiert des mesures très concrètes.

Dans notre mission, a-t-on élaboré un plan pour cette population sans défense? Quelles mesures a-t-on mises en place pour traiter cet aspect de la situation qui perdure en Irak, malheureusement? Estimez-vous suffisante l'aide humanitaire qui est offerte présentement?

La question du coût du déploiement militaire dont il est fait état aujourd'hui n'a pas vraiment été abordée. Au-delà des sommes qui ont déjà été annoncées, a-t-on évalué les coûts additionnels en aide humanitaire que nécessite la situation actuelle?

● (1210)

L'hon. John Baird: Je vous remercie de votre question.

Bien sûr, beaucoup de gens sont sans défense. La première chose que nous devons faire est d'aider le gouvernement irakien ainsi que les forces kurdes peshmerga afin de défendre ces minorités et d'arrêter l'avancée de l'EIIL. En effet, on ne veut pas que le problème humanitaire s'aggrave davantage. Il y a beaucoup d'atrocités et de pratiques barbares, mais j'espère l'aide du Canada aux forces du GRK et de l'Irak pourront faire changer les choses.

Lors de vos commentaires, vous avez demandé si l'aide actuelle était suffisante. La réponse est non, bien sûr. On était sur place, on a vu l'aide apportée. Depuis plusieurs années, on a fait beaucoup d'annonces. Cette année, on a déjà annoncé 28 millions de dollars. Cette annonce a été faite par Christian Paradis, notre ministre du Développement international et ministre de la Francophonie. J'ai annoncé une aide additionnelle de 7 millions de dollars la semaine dernière.

Par ailleurs, les Nations Unies ont fait une demande d'aide supplémentaire. On est en train de regarder ce qu'on pourrait faire. Je vais parler avec mon collègue, le ministre du Développement international et ministre de la Francophonie pour voir ce qu'on peut ajouter. Lorsque j'étais là, j'ai pu constater quels étaient les besoins. Votre collègue, notre collègue, a demandé quatre choses supplémentaires. On est prêt à regarder ce qu'on peut faire. Il est très important que le Canada le fasse, mais on veut aussi encourager d'autres pays à se joindre à nous, car ainsi nous irons beaucoup plus loin.

Si cela n'est pas suffisant, on continuera de fournir de l'aide au nom de la population canadienne.

M. Romeo Saganash: Ce déploiement a été qualifié de mission de conseil et d'assistance. Ce sont les mots de M. Nicholson. Cette assistance comprend-elle, par exemple, l'établissement immédiat de camps de réfugiés au nord du pays? Va-t-on dans cette direction?

L'hon. John Baird: On va suivre le leadership des Nations Unies en ce qui a trait à l'organisation de l'aide aux réfugiés. Il y a aussi d'autres organismes, comme la Croix-Rouge et d'autres organismes islamiques de développement, et beaucoup de bons partenaires avec lesquels on peut travailler. Je pense que des gens qui sont déjà sur le terrain ont besoin de notre aide. On va regarder comment on peut répondre à la demande qu'ils ont faite l'autre jour. On était dans la région pour voir quels étaient les besoins. On a déjà fait beaucoup d'annonces et on continuera de faire notre part.

[*Traduction*]

Le président: Merci.

C'est tout le temps que vous aviez. Nous allons terminer...

[*Français*]

L'hon. John Baird: Il y a l'aide humanitaire, mais l'aide aux victimes de violence sexuelle et la question de la sécurité sont, bien sûr très importantes aussi.

[*Traduction*]

Le président: Merci, ministre Baird et M. Saganash.

Nous allons maintenant compléter ce tour avec M. Anderson qui dispose de cinq minutes.

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Merci, messieurs, de votre présence aujourd'hui.

Je veux revenir à une question que certains ont déjà soulevée. M. Dewar est un de ceux qui a parlé de persécution religieuse. Diverses sources ont rapporté les horribles persécutions dont sont victimes des minorités religieuses, et je pense notamment à une situation au mont Sinjar. Pouvez-vous nous donner plus de détails sur ce qui s'est passé là-bas? Y a-t-il d'autres cas semblables dont le comité devrait être au fait?

M. Andrew P.W. Bennett: M. Anderson, je peux vous dire que j'ai pu prendre connaissance d'éléments qui montrent très clairement qu'il y a eu persécution. Comme bien d'autres, j'ai vu certaines images sur le web, mais j'ai pu aussi entendre lors de rencontres avec différents groupes chrétiens et yézidis les témoignages oculaires de proches qui étaient présents lors de tels événements. Il va de soi que ce qui s'est produit au mont Sinjar est particulièrement condamnable. La persécution y était très ciblée. On a pu observer le même phénomène aux environs de Mossoul, et notamment à Qaraqosh, où les chrétiens ont été expulsés par l'EIIL. Pour la première fois depuis 2 000 ans, il n'y a pas de chrétiens dans cette région.

Je crois que la persécution ciblée des chrétiens, des yézidis et des mandéens se manifeste sous différentes formes. Comme le signalait M. Dewar, les yézidis et les mandéens sont très enracinés dans le territoire où ils habitent parce que cette appartenance s'inscrit dans leur foi. Les chrétiens ont davantage la capacité de partir et de se déplacer. Je veux souligner à nouveau à quel point il importe de venir en aide — au moyen du programme de rétablissement que nous avons déjà mis en place — à ces chrétiens et membres des autres minorités religieuses qui croient nécessaire de quitter la région, mais aussi de veiller, et je pense que c'est l'un des grands objectifs du Bureau de la liberté religieuse, à ce que les membres des différentes communautés qui souhaitent demeurer dans la région puissent le faire. Cela nous ramène au commentaire de M. Dewar concernant la nécessité de protéger ces communautés.

Pour avoir moi-même parlé à différents évêques et autres chefs religieux, je peux vous dire qu'ils veulent que leurs gens restent sur place, mais qu'ils se rendent également compte que certains doivent partir. C'est une situation très délicate qui est pour eux une grande source d'angoisse. Malgré les atrocités qui frappent les communautés politiques et religieuses, celles-ci peuvent avoir des réactions qui varient en fonction de leur évaluation de la nécessité de rester sur place.

Au cours des prochains mois, voire à moyen ou à long terme, nous devrons notamment veiller à soutenir tout particulièrement ces chrétiens qui doivent s'enfuir vers des pays de migration, comme la Jordanie et le Liban, de manière à ce qu'ils puissent disposer de l'espace nécessaire pour parvenir à maintenir leur identité et, espérons-le, demeurer dans cette région du globe.

● (1215)

M. David Anderson: J'ai une question pour le ministre, mais peut-être que quelqu'un d'autre voudra y répondre.

Je me demandais si le MAECD fournissait des fonds pour le financement des programmes nécessaires. Vous avez parlé de quelques projets que vous pourriez appuyer. Je pense qu'il y a des sommes qui sont versées pour soutenir le travail du conseil des chefs religieux en Irak. Nous appuyons aussi financièrement une initiative pour la défense des droits des minorités religieuses en Iran. Je ne sais pas si vous pouviez nous parler du travail à accomplir auprès de cette communauté. Comment envisagez-vous l'avenir?

M. Andrew P.W. Bennett: Je ne peux pas me prononcer sur les exemples que vous avez donnés, car les fonds ne provenaient pas de notre bureau. Peut-être provenaient-ils d'un autre secteur du ministère. Nous pourrions certainement vous fournir une réponse plus tard à ce sujet, monsieur Anderson.

En ce qui a trait au financement que nous envisageons, je dirais qu'il y a deux orientations. Un appel de propositions a été lancé récemment pour le Fonds pour la liberté de religion. Cet appel était ouvert à l'échelle mondiale de juin au 4 août. Nous avons reçu environ 220 propositions de financement d'un peu partout dans le monde pour des projets, mais la plupart se concentraient sur le Moyen-Orient, l'Asie du Sud-Est et l'Afrique. Si je ne m'abuse, nous avons reçu trois propositions de projets qui viendraient en aide aux minorités religieuses persécutées dans la région. Nous devons poursuivre notre processus d'évaluation interne habituel, mais ces projets s'amorceront dans environ une semaine.

Notre objectif, c'est de lancer… En vertu des conditions établies par le Fonds pour la liberté de religion, nous pouvons amorcer une initiative du MAECD axée principalement sur une région ou un thème particuliers. C'est un peu l'objectif ultime de mes consultations avec l'ACAO, la Aid to the Church in Need et divers autres groupes.

Le président: Merci, monsieur Bennett. C'est tout le temps que nous avions pour cette série de questions.

Avant d'amorcer la prochaine série, j'aimerais poser une question, une question brève, mais qui demande probablement une longue réponse.

Pourrions-nous parler un instant de l'Iran? Je sais que l'Iran est une force très déstabilisatrice dans la région, en Syrie ainsi qu'en Irak. On s'inquiète de l'EIIL. Du point de vue de la sécurité, quelles seront les relations avec l'Iran dans ce dossier? Bien entendu, c'est une question très délicate. Le bilan de l'État dans la région n'est pas reluisant.

L'hon. John Baird: Certains diraient: « l'ennemi de mon ennemi est mon ami ». Je ne suis pas prêt à dire cela.

L'Iran est le principal État promoteur d'activités terroristes dans le monde. Le fait qu'il ne s'agisse pas de leur type de terrorisme ne permet pas de les absoudre. L'État a eu une influence très déstabilisatrice dans presque tous les pays de la région, du Hezbollah dans le sud du Liban au Hamas dans la bande de Gaza, en passant par leurs interventions à Bahreïn, la tentative d'assassinat de l'ambassadeur de l'Arabie Saoudite dans un restaurant de Washington, leur intervention au Yémen et leur rôle accru dans certaines régions de l'Irak. Nous voyons cela d'un très mauvais oeil. Les médias ont rapporté certaines choses. Les Kurdes partagent probablement mes inquiétudes, si ce n'est l'ensemble de mon point de vue.

● (1220)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant amorcer notre prochaine série de questions. Monsieur Dewar, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Paul Dewar: Merci, monsieur le président.

J'avais une question à poser — en fait, c'est plutôt une déclaration. J'espère que le gouvernement examinera de nouveau la possibilité d'accueillir des réfugiés syriens. L'HCNUR nous a demandé d'accueillir 10 500 réfugiés au cours des deux prochaines années, car cela permettrait de calmer la situation. Cela ne permettrait pas de régler la crise, mais nous savons que le nord du Kurdistan et l'Irak ont accueilli 300 000 réfugiés syriens. Donc, ils ont déjà contribué à cet effort. Je vous encourage, monsieur Baird, à en discuter avec votre collègue, M. Alexander.

Nous avons déjà visité la région. Nous savons que les peshmergas savent se battre. Nous n'avons pas besoin de le leur apprendre. Ils connaissent le terrain. Leur devise, c'est: « les montagnes sont nos seules amies ». Ce n'est pas l'Afghanistan. On parle ici de gens qui savent assumer un commandement et prendre le contrôle. Mais, ils ont besoin d'autres matériels. C'est clair.

Ma question au ministre de la Défense nationale est la suivante: qu'allons-nous enseigner aux peshmergas? Vous nous avez dit ce que nous ne ferons pas, et avez été très clair à ce sujet. Nous n'allons pas faire ceci, nous n'allons pas faire cela. Puisque les peshmergas savent déjà se battre, qu'allons-nous faire?

Enfin, je tiens à souligner, comme l'a lui-même souligné le premier ministre lors de sa visite au pays de Galles, l'EIIL ne sera pas défait uniquement par la force militaire. Auriez-vous quelque chose à ajouter? Qu'allons-nous faire de plus pour lutter contre ce groupe?

L'hon. John Baird: Je suis d'accord avec vous que les peshmergas sont expérimentés. Comme vous l'avez si bien souligné, ils habitent dans les montagnes. Selon moi, c'est sur le plan de la guerre plus conventionnelle, là où il y a une ligne de front bien définie, que leurs compétences sont discutables. Je crois que c'est sur cet aspect qu'il faudra se concentrer.

À mon avis, il faudra plus qu'une intervention militaire pour remporter cette bataille. Il est primordial que le gouvernement à Bagdad règle les vrais problèmes qui existent depuis plus de 10 ans. Le premier ministre sortant n'a pas dirigé un gouvernement inclusif, que ce soit dans son cabinet ou dans le cadre d'un programme quelconque, et il ne fait aucun doute que cela a envenimé une situation déjà difficile. Espérons que votre message, le mien, celui de M. Garneau et celui que le diplomate canadien envoient depuis un certain temps sera entendu et qu'ils tiendront leur promesse de mettre sur pied un gouvernement inclusif, pas seulement pour les heures et les jours à venir, mais pour les semaines, les mois et les années à venir. Ce sera essentiel si nous voulons gagner cette bataille.

L'hon. Rob Nicholson: Vous soulevez un point important: ce n'est pas uniquement une question militaire. Il ne s'agit là que d'une des composantes de l'opération. Vous, vos collègues et le ministre avez clairement dit que ce n'est qu'un des éléments qui nous permettra de gagner cette bataille. Vous avez parlé de l'aide aux réfugiés et de l'aide humanitaire. Encore une fois, tous ces éléments doivent être réunis pour que l'opération réussisse. Ce n'est pas uniquement une question militaire.

L'hon. John Baird: Toutefois, il est essentiel de promouvoir le pluralisme. C'est la raison pour laquelle nous appuyons le Centre mondial du pluralisme établi par la Fondation Aga Khan…

M. Paul Dewar: Je comprends.

J'essaie d'avoir plus de détails sur la question militaire, une question qui nous préoccupe de ce côté-ci de la table. Nous avons des peshmergas éprouvés au combat. On ne cesse de nous dire tout ce que nous ne ferons pas, mais j'ignore encore exactement ce que nous allons faire et quelle sera la valeur de notre contribution, étant donné que nous avons déjà des gens sur le terrain qui savent se battre.

L'hon. Rob Nicholson: Comme je l'ai dit, à mon avis, l'aide et les conseils techniques seront inestimables. Le chef de l'État-major de la Défense aurait quelques commentaires à formuler.

Gén Thomas Lawson: J'ajouterai simplement, monsieur Dewar, que vous avez tout à fait raison au sujet des peshmergas: ils ont un esprit combatif et ne manquent pas de courage. Le problème, c'est qu'ils ne jouissent pas d'une armée permanente importante ou professionnelle. Au Canada, nous avons le luxe de pouvoir mettre sur pied une telle armée. Nous sommes éprouvés au combat à certains niveaux, et le conflit en Afghanistan nous a offert une occasion incroyable de conseiller et d'aider les troupes. C'est exactement le genre d'aide que souhaitent obtenir les peshmergas de leurs alliés occidentaux.

● (1225)

M. Paul Dewar: Sauf votre respect, on ne parle pas ici d'une guerre conventionnelle. Une armée permanente, c'est une chose. Les peshmergas ont repoussé l'EI. Je sais qu'au début, ils ont éprouvé quelques difficultés. J'essaie simplement de glaner les informations qui nous manquent. On nous dit qu'ils ont besoin d'armes. D'accord. Allons-nous leur fournir des armes et leur montrer comment les utiliser? Allons-nous simplement offrir de la formation en collaboration avec nos alliés qui eux vont leur fournir des armes? Je crois que sur le plan tactique, ils n'ont aucun problème. Je crois aussi qu'une des leçons qu'ont retenues les Américains dans le cadre des conflits en Irak et en Afghanistan, c'est que nous n'avons pas affaire à un ennemi conventionnel. D'ailleurs, les peshmergas savent comment combattre cet ennemi, car il ne s'agit pas d'une guerre conventionnelle. C'est une guerre asymétrique.

L'hon. John Baird: Sauf votre respect, je ne suis pas d'accord avec vous. Vous avez raison de dire qu'ils ont de l'expérience dans les montagnes. C'est là qu'ils habitent. Mais, lorsqu'ils se retrouveront sur un terrain plus ouvert dans une bataille plus conventionnelle avec une ligne de front et qu'ils devront utiliser l'équipement fourni par les Américains et d'autres pays pour l'appui aérien, ils auront besoin d'aide.

Non seulement le président Obama et les États-Unis ont demandé notre aide à ce chapitre, mais le KRG et les Forces irakiennes sont heureux de cet appui.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Brown, vous avez la parole pour cinq minutes.

Mme Lois Brown: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur le ministre Baird, j'aimerais m'adresser à vous, si vous n'y voyez pas d'inconvénient. Je sais qu'en juin dernier, l'Irak a été ajouté à la liste des pays en développement partenaires du Canada. Je sais aussi que les responsables tentent de décider quoi faire avec le fonds de 10 millions de dollars, notamment dans les collectivités où des gens sont déplacés à l'intérieur du territoire.

D'abord, pourriez-vous nous en dire davantage sur les efforts diplomatiques en cours en Irak? Notre engagement envers ce genre de projet est-il bien accueilli en Irak?

L'hon. John Baird: Nous avons beaucoup renforcé notre engagement envers l'Irak au cours des deux dernières années. Nous avons une présence permanente à Bagdad en collocation avec les Britanniques. C'est utile, car au début, nous n'avions pas les moyens de nous le permettre. Notre nouvel ambassadeur, M. Saccomani, se rend régulièrement dans la région, notamment à Bagdad, à Erbil et à Basra. Nous avons beaucoup renforcé notre engagement au cours de la dernière année, et c'est une bonne chose.

Nous avons adopté une approche sur le plan des affaires étrangères — comme vous l'avez souligné, le développement est une priorité —, mais aussi sur le plan du commerce. Bien entendu, notre objectif à long terme, c'est que les citoyens puissent travailler et subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. La croissance économique en Irak offrira des occasions d'affaires aux sociétés canadiennes. C'est important. Je crois que nous avons beaucoup renforcé notre engagement, comparativement aux années précédentes.

La capacité dans certaines régions du pays… Il y a quelques mois, Erbil et la région de KRG étaient très sûres et sécuritaires. Lors de notre visite à Badgad, j'ai remarqué que la situation était bien différente d'il y a à peine 18 mois: nous n'étions plus tenus de porter un gilet pare-éclats et un casque pour nous promener à l'extérieur de la zone verte.

Bien entendu, nous voulons promouvoir nos intérêts et nos valeurs. Je crois qu'il est dans notre intérêt que l'Irak soit un pays stable et sécuritaire sur le plan humanitaire, un endroit où les gens ne se font pas tuer.

En ce qui a trait aux valeurs, je reviens au pluralisme. C'est une expérience canadienne enrichissante que nous devons partager avec le reste du monde. Cela est au cœur de la politique étrangère canadienne depuis de nombreuses années. Le leadership qu'a offert le premier ministre à l'Aga Khan pour le cadre du Centre mondial du pluralisme est important. L'Aga Khan est probablement le leader le plus éminent au monde en matière de pluralisme. Le fait qu'il entretienne un lien particulier avec le Canada, lui qui est de confession islamique, est utile.

Le Bureau de la liberté de religion fait la promotion du pluralisme, d'une véritable liberté de religion, pas seulement une liberté de croyance, mais une liberté de pratiquer et de vivre pleinement sa religion. Pour la plupart, les autres libertés se règlent d'elles-mêmes. C'est la vision à long terme que nous et nos alliées devons alimenter. Les sordides histoires des familles chrétiennes dénoncées auprès de cette organisation terroriste barbare par leurs propres voisins, des gens qui vivent dans la même communauté depuis des millénaires, sont horribles. Absolument horribles.

On parle des minorités religieuses, des chrétiens, des journalistes américains, mais n'oublions pas que les membres de ce culte ont tué des centaines, voire des milliers de musulmans dans le cadre de ce conflit. Je crois qu'à moyen et à long terme, le pluralisme doit jouer un rôle important dans la solution. Je crois que les efforts du gouvernement à Bagdad à ce chapitre ont été insuffisants. Le nouveau gouvernement formé la nuit dernière semble prometteur. Bien entendu, nos ressources diplomatiques vont discuter et encourager ce gouvernement, tout en surveillant et en évaluant la situation. Évidemment, moi et d'autres aussi allons suivre la situation de près. C'est extrêmement important.

● (1230)

Mme Lois Brown: Docteur Bennett, selon vous, quel sera le rôle du Canada dans ce dossier? Notre expérience et nos conseils peuvent-ils servir le nouveau gouvernement irakien?

M. Andrew P.W. Bennett: Afin d'appuyer ce que le ministre a dit, je vous rappelle que le pluralisme est nécessaire à la progression de la liberté de religion. À l'étranger, cette liberté peut progresser non pas au moyen de simples conventions internationales qui la considèrent comme un droit fondamental, mais aussi grâce à l'expérience canadienne en matière de pluralisme. Puisque nous respectons et prônons la liberté de religion au Canada, il nous appartient d'en parler avec les pays où ce principe doit désespérément être réaffirmé et défendu.

Dans le cadre de nos activités d'information au sein de tous les pays que nous ciblons depuis un an et demi, nous communiquons régulièrement avec les représentants gouvernementaux, les différents ministères des Affaires religieuses, les ministères de l'Intérieur et les responsables des affaires religieuses au pays. J'ai certainement espoir que, grâce à nos programmes, et à nos efforts de sensibilisation aussi, nous puissions continuer à tendre la main à l'Irak, et pas seulement à l'Irak, mais à d'autres secteurs de la région aussi puisqu'il s'agit d'un véritable casse-tête de pays et que les difficultés sont grandes. La situation en Irak est la plus critique, mais je pense que nous devons, comme à notre bureau... les activités humanitaires auxquelles nous prenons part ne se déroulent pas à court terme, mais plutôt à moyen et à long terme. Je pense que nous devons continuer de tendre la main aux gouvernements et de proposer le modèle canadien lorsqu'il est question de liberté religieuse.

Le président: Merci.

Voilà qui met fin aux tours qui étaient prévus, mais je sais qu'il y a encore des questions. Je vais laisser peut-être quatre autres échanges de questions et de réponses. Nous allons commencer par M. Harris, après quoi je laisserai la parole à M. Bezan, puis à M. Garneau, et nous terminerons avec un des conservateurs.

Monsieur Harris, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Jack Harris: Merci, monsieur le président.

Ce que je constate jusqu'à maintenant, messieurs... J'aimerais m'attarder au déploiement militaire, car je sais que les autres intervenants ont abordé l'aspect humanitaire. Ce que j'ai compris jusqu'à maintenant, c'est que vous n'allez pas nous dire à quel moment les troupes seront sur place, ni le nombre exact de militaires qui seront envoyés. Vous vous contentez de parler vaguement de plusieurs dizaines de militaires, et vous demeurez aussi très vagues sur ce qui se passera après 30 jours. Je pense que tout le monde s'entend pour dire qu'on ne peut pas faire grand-chose en 30 jours. Vous ne vous engagez pas à tenir de débat ou de vote au Parlement.

Les médias rapportent déjà que le président Obama adressera un discours à la nation américaine demain, je crois, où il parlera d'un programme de trois ans. J'imagine que vous devez comprendre pourquoi les Canadiens sont un peu inquiets du chemin que nous empruntons ici, et pourquoi ils se demandent où tout cela aboutira sans véritable engagement du gouvernement quant à la suite des choses.

Vous et moi savons que lorsque le premier ministre cherchait justement à devenir premier ministre, il s'était engagé à rendre le Parlement responsable de la participation des Forces canadiennes aux opérations à l'étranger. Ce que je veux savoir, c'est en quoi votre démarche correspond aux déclarations qu'avait faites le premier ministre alors qu'il voulait accéder au pouvoir, et en quoi elle correspond aux ententes antérieures entre lui et notre ancien chef, Jack Layton, qui visaient à modifier le Règlement de la Chambre des communes pour que les parlementaires soient tenus de se prononcer sur ce genre d'opérations avant qu'elles n'aient lieu. Où est la logique?

● (1235)

L'hon. Rob Nicholson: Tout d'abord, je croyais avoir été très précis et avoir dit exactement qui allait être déployé. Il s'agit de nos Forces d'opérations spéciales.

M. Jack Harris: Pas qui, mais combien.

L'hon. Rob Nicholson: Je l'ai dit.

Je vous rappelle que vous avez demandé à quel endroit les troupes seraient déployées, et que j'ai répondu le nord de l'Irak. Comme je l'ai mentionné à deux ou trois occasions, elles iront là-bas dans le but d'offrir une assistance technique et des conseils.

J'ai également dit qu'il y aurait seulement quelques dizaines de membres des Forces armées canadiennes sur le terrain. Pour des raisons de sécurité, nous n'allons vous divulguer ni leur numéro de vol, ni le moment de leur départ, ni leur destination exacte. Cela dit, le déploiement sera très rapide, comme je l'ai mentionné. Nous croyons que la situation est une urgence, ce qui apparaît évident à tous ceux qui ont visité la région. Encore une fois, c'est exactement ce que nous allons faire.

Pour ce qui est des débats à la Chambre des communes, l'objectif de certaines de nos activités d'information, comme la tenue de la séance d'aujourd'hui, était de réunir tous les membres du comité pour qu'ils puissent discuter du déploiement des forces spéciales ou même de toute autre question concernant cette région du monde.

Cela dit, nous accueillerons certes un débat avec plaisir. Comme vous le savez, monsieur Harris, l'un des grands avantages de notre régime parlementaire, c'est que les partis de l'opposition peuvent régulièrement débattre et demander un vote sur le sujet de leur choix. Si votre parti et vous souhaitez tenir d'autres discussions et débats sur la question, nous vous encourageons certainement à le faire. Je crois que les libéraux ont une motion à cet effet. Comme je l'ai dit, je pense que nous allons de l'avant et que c'est la chose à faire.

L'hon. John Baird: J'aimerais intervenir aussi, car je pense que le premier ministre a toujours été clair. Lorsque nous étions en mission en Libye, et lorsque la mission de combat en Afghanistan a été prolongée, il y a eu des débats parlementaires et des votes. Or, on ne parle pas aujourd'hui d'une mission de combat. Je crois qu'il y a une grande différence si nous aidons le gouvernement français au Mali ou que nous offrons une aide à l'entraînement comme c'est le cas aujourd'hui. Je pense que nous avons essayé de faire preuve de bonne volonté. Nous avons envoyé les deux partis de l'opposition en Irak pour qu'ils puissent évaluer la situation eux-mêmes. Évidemment, des personnes raisonnables peuvent prioriser différents aspects de la participation canadienne. Nous avons convoqué la séance d'aujourd'hui une semaine avant la reprise des travaux parlementaire, en arrachant tout le monde à sa circonscription. C'était la proposition du gouvernement. Nous ne sommes pas venus ici contre notre gré. Le Parlement reprend ses travaux lundi, et si vous voulez tenir un débat exploratoire la semaine prochaine, nous serons ravis d'y participer.

Chaque année, un bon nombre de journées sont réservées à l'opposition. Si vous souhaitez tenir un débat sur ce point précis et demander un vote, nous sommes tous prêts à le faire. Nous devons continuer à travailler de notre côté aussi, à offrir des séances d'information et à écouter. Votre parti a présenté un certain nombre d'excellentes idées. Je suis d'accord avec les quatre qui portaient sur ce que nous pouvons faire d'autre là-bas. Nous voulons que notre engagement avec les partis de l'opposition soit très constructif, de même qu'avec les députés ministériels et le Parlement.

Le président: Merci beaucoup, messieurs Harris et Baird.

Nous allons passer à M. Bezan, pour cinq minutes.

M. James Bezan: Merci, monsieur le président.

Nous comprenons tous, je crois, que nous devons accroître la sécurité en Irak si nous souhaitons protéger les minorités ethniques et religieuses là-bas, et apporter une aide humanitaire aux régions qui en ont besoin. Voilà pourquoi il est essentiel que le Canada contribue à améliorer la sécurité en Irak et à lutter contre les terroristes de l'État islamique. Je pense que nous sommes tous très fiers de nos Forces armées canadiennes, des femmes et des hommes courageux qui servent notre pays en uniforme et qui sont toujours prêts à intervenir et à assumer ces rôles de premier plan.

Monsieur le ministre Nicholson, vous avez dit qu'il y avait déjà quatre membres des Forces canadiennes sur place au sein d'une équipe de reconnaissance, de même que 75 personnes ayant participé au transport de l'aide humanitaire en Irak au moyen des CC-130J et CC-177. Pourriez-vous nous parler davantage du travail de ces quatre personnes et de la mission d'aide qui se déroule dans le secteur?

● (1240)

L'hon. Rob Nicholson: Comme je l'ai dit, je pense que vous soulevez un excellent point. On ne peut pas se limiter aux opérations militaires. L'effort doit être complet. Un pays ne peut pas se contenter de dire que l'armée ne doit pas s'en mêler; voilà pourquoi nous voulons participer activement à l'aide humanitaire et à la distribution de matériel. Ce n'est pas évident à cet endroit.

Comme je l'ai dit dans mon exposé, nous avons plutôt aidé d'autres pays, nos alliés, à transporter du matériel en Irak. Nous l'avons fait avec l'entière collaboration de nos principaux alliés. Nous avons transporté environ 500 000 livres de matériel là-bas. Mais l'équipement et les denrées ne viennent pas du Canada; dans un cas, nous les avons transportés au nom de l'Albanie.

Voilà donc ce que nous faisons, étant donné que ce genre d'effort doit être concerté, comme je l'ai dit. Le Canada n'agit pas seul, pas plus que les États-Unis ou la Grande-Bretagne. Tout le monde participe à cette action concertée pour que nous arrivions à nos fins, c'est-à-dire mettre un terme aux activités de ce groupe terroriste en Irak.

Le Canada a déjà participé à ce genre d'initiative. Nous allons continuellement au-devant de la situation. Comme je l'ai dit, nous ne faisons pas cavalier seul. Je pense que vous l'avez très bien expliqué. À ce stade-ci, nous avons déjà mobilisé notre équipement et des membres de nos forces armées pour aider au transport du matériel en Irak. Le groupe de tête que nous avons envoyé sur place fait partie de ce que le premier ministre a annoncé à propos de la région, et ce n'est pas tout; mais comme je l'ai indiqué clairement, nous surveillerons la situation de très près.

L'hon. John Baird: Nous accueillons favorablement le leadership des États-Unis sur le plan humanitaire, qui ont initialement largué des soldats afin d'aider les yézidis en montagne, et nous sommes prêts à y prendre part. Mais le travail a été fait avant même que nous puissions les aider à ce chapitre. C'est arrivé bien plus vite qu'on aurait pensé.

Nous accueillons favorablement le leadership des États-Unis, qui ont offert un soutien au Gouvernement régional du Kurdistan et au peuple irakien de façon à ce que ceux-ci puissent eux-mêmes gagner la bataille et protéger les minorités, et à ce que cette crise humanitaire arrête de prendre de l'ampleur. Nous accueillons favorablement le leadership des États-Unis, qui ont essayé de repousser la menace pour que nous puissions mettre un terme aux actes barbares qui sont commis à Mossoul, par exemple.

Le président Obama a bien sûr demandé l'aide du Canada. Le premier ministre Harper et lui s'entendent bien, et les États-Unis peuvent compter sur le Canada pour faire valoir nos valeurs et nos intérêts.

M. James Bezan: Merci.

Général Lawson, nous avons discuté de la façon dont nous allions déployer les membres des Forces d'opérations spéciales. Pourriez-vous nous dire exactement qui fait partie de ces forces spéciales, et quel est leur mandat? Aussi, comment s'entraînent-elles actuellement pour se préparer au déploiement?

Gén Thomas Lawson: Les Forces d'opérations spéciales sont un groupe d'élite composé de militaires qui reçoivent un entraînement un peu plus intensif que les forces régulières. Certaines personnes proviennent d'autres milieux, mais il s'agit principalement de membres des forces armées en excellente forme physique, ayant un meilleur niveau de préparation et des capacités légèrement supérieures, dans tous les pays occidentaux. Ils peuvent faire face à des menaces soudaines, comme celle pour laquelle ils vont offrir des conseils et une aide lorsqu'ils seront sur place. Ils sont extrêmement bien entraînés. De plus, ils viennent tout juste de participer activement à la mission en Afghanistan, qui, à la fin, était une mission d'entraînement et de conseil aussi.

M. James Bezan: Merci beaucoup.

Le président: C'est maintenant au tour de M. Garneau, qui dispose de cinq minutes.

M. Marc Garneau: Merci beaucoup.

Je pense que la plupart des Canadiens qui écoutent les délibérations du comité ce matin essaient de comprendre ce que nos troupes canadiennes vont faire là-bas. Je vais tenter de l'expliquer.

Veuillez m'arrêter si je suis complètement dans l'erreur, mais j'imagine que ces militaires canadiens des Forces d'opérations spéciales, qu'ils soient 35 ou 65, prodigueront des conseils dans une sorte de centre de commandement ou d'opérations derrière les lignes, où ils travailleront avec les Peshmergas kurdes, et possiblement avec les Américains et d'autres alliés de la coalition. Leur travail consiste à apporter une aide sous forme de conseils, que ce soit pour une offensive lancée par les Irakiens ou les Kurdes, ou même pour une opération défensive, si l'État islamique en Irak et en Syrie décide de tenter une attaque le long de la ligne. Est-ce un bon résumé de la situation?

Très brièvement, c'est aussi le président Obama qui a proposé ou demandé au Canada de jouer un rôle à cet égard. Il a discuté avec le premier ministre. Quel rôle lui a-t-il proposé? Sinon, le président américain a-t-il laissé le Canada choisir ce qu'il allait faire, dans quel cas nous discutons aujourd'hui du fruit de cette décision?

● (1245)

L'hon. Rob Nicholson: Je trouve que vous avez très bien décrit le rôle de conseiller de nos forces armées. Je pense que c'est juste.

Pour ce qui est de la discussion avec le président Obama, je vais m'en remettre à mon collègue, le ministre des Affaires étrangères, qui pourra vous répondre avec exactitude.

L'hon. John Baird: Les Américains cherchaient évidemment un soutien politique et une aide concrète afin de contrer cette menace barbare. Pour ce qui est de l'entraînement, des conseils et des précisions, sur le plan humanitaire aussi, le Canada ne peut pas se croiser les bras et se contenter d'envoyer de l'argent lorsqu'il est question d'affaires étrangères. Une aide concrète canadienne est nécessaire.

Les États-Unis ne nous demandent pas de mener une mission de combat, ce que nous ne ferons pas non plus, mais je pense qu'avec le savoir-faire, les compétences et le leadership des Forces canadiennes, nous pouvons contribuer de façon positive à freiner cette catastrophe sur le plan humanitaire et, si tout va bien, à mettre un terme aux actes barbares commis par ce groupe terroriste — vous le savez bien, vous qui êtes un ancien militaire. Ce ne sera certainement pas facile, mais je pense que nous devons aider les Kurdes et les Irakiens à lutter eux-mêmes contre la menace, et c'est exactement ce que nous proposons de faire.

L'hon. Rob Nicholson: Il ne fait aucun doute que le Canada est responsable des gestes qu'il pose et qu'il décide lui-même de ce qu'il peut faire ou devrait faire dans le cadre de ces missions. Nous travaillons toujours en collaboration avec nos alliés, mais il demeure très clair que les missions canadiennes sont du ressort du Canada.

Nous allons prendre ces décisions, mais il est entendu dès le départ que nous sommes prêts à collaborer dans ce cas-ci avec les États-Unis et nos autres alliés pour apaiser la situation sur le terrain.

M. Marc Garneau: Merci.

Ma prochaine question s'adresse au ministre Baird, puisqu'elle porte sur les affaires étrangères. À l'heure actuelle, nous avons un bureau à l'ambassade britannique à Bagdad, et l'ambassadeur irakien est établi en Jordanie.

Comme nous sommes davantage sollicités en Irak en ce moment, avec tout ce qui se passe et ce nouvel engagement, et qu'il est nécessaire d'assurer la liaison avec le gouvernement — surtout quand on pense à la notion d'inclusivité —, a-t-on envisagé d'assurer une présence accrue à Bagdad ou prévoit-on continuer d'intervenir à partir de la Jordanie?

L'hon. John Baird: C'est une bonne question. L'ambassadeur a probablement décuplé son engagement en dépêchant un chargé d'affaires à l'ambassade britannique à Bagdad. J'ai certainement remarqué... Je crois qu'accroître notre présence là-bas pourrait s'avérer utile, alors c'est une solution que je suis prêt à envisager.

M. Marc Garneau: Merci.

Le président: Monsieur Anderson.

M. David Anderson: Merci, monsieur le président.

Ces deux dernières heures m'ont laissé quelque peu pantois. À part M. Allison, personne ne s'est informé des répercussions sur les pays voisins. Je me demandais si vous pouviez nous parler un peu de l'incidence de tout cela sur la Turquie, la Syrie et la Jordanie.

L'hon. John Baird: En ce qui concerne la Turquie, la porosité de la frontière pose évidemment problème. Pour ce qui est de la Syrie, l'État islamique est le résultat direct de la guerre du président Assad contre son propre peuple. Il a créé les conditions propices à l'établissement de ce groupe et il porte une grande partie du blâme.

La Jordanie intervient toujours de manière très constructive. C'est un allié clé pour le Canada. Nous avons engagé des centaines de millions de dollars dans l'aide humanitaire au fil des ans dans le sillage de la guerre d'Assad contre son peuple. Une bonne partie de cette aide va à la Jordanie pour appuyer nos alliés qui sont aux premières lignes de cette crise humanitaire. Nous allons bien sûr maintenir ces efforts. Le ministre Paradis a fait de la Jordanie un pays prioritaire pour ce qui est de l'aide au développement.

Bien sûr, le Canada, les États-Unis et l'Occident peuvent jouer un rôle de premier plan, mais le monde islamique a aussi son rôle à jouer. Le monde arabe peut intervenir. J'ai été impressionné de ce qui est ressorti de la Ligue arabe l'autre jour. L'Arabie saoudite a été incroyablement généreuse en ce qui concerne l'aide humanitaire. Tous les intervenants doivent prendre le rôle qui leur revient. Encore là, la promotion du pluralisme est cruciale.

● (1250)

M. David Anderson: J'ai une dernière question.

Nous allons déployer du personnel dans le nord de l'Irak, et j'aimerais que vous nous parliez de la position du Canada à l'égard du gouvernement régional du Kurdistan. Doit-on s'inquiéter des forces peshmerga? Quelle est la position du Canada concernant l'indépendance du Kurdistan?

L'hon. John Baird: Ce n'est pas dans notre mire. Nous voulons que l'Irak soit un pays sécuritaire, une société pluraliste qui intègre tout aussi bien les chiites que les sunnites, les kurdes ou les chrétiens. Nous voulons sa survie. Le gouvernement régional du Kurdistan est un partenaire important pour nous, mais nous avons de grandes responsabilités à assumer pour maintenir une relation de travail harmonieuse et constructive avec le gouvernement central à Bagdad. Je pense que nos efforts de la dernière semaine ont contribué à cela. Je me suis rendu sur place il y a 18 mois.

Il est permis d'espérer que ce nouveau gouvernement ne suivra pas les traces du précédent. Il est vital que tous prônent l'inclusivité, que ce soit le Conseil de coopération du Golfe, la Ligue arabe, l'Organisation de la coopération islamique ou l'Occident. Ce fut particulièrement éloquent pour moi de voir que les trois partis politiques représentés lors de notre rencontre avec le président de l'Irak avaient le même message: inclusion, inclusion, inclusion. Nous allons certainement suivre la situation et encourager le nouveau gouvernement à suivre cette voie.

Le président: Je remercie les témoins de s'être libérés à si court préavis pour venir discuter de ce dossier très important.

Chers collègues, merci à vous d'avoir réorganisé votre emploi du temps pour être ici aujourd'hui.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : http://www.parl.gc.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: http://www.parl.gc.ca